

# EEP Suisse

Thèmes et principaux  
résultats 2021



La **Fondation Ethos** regroupe plus de 220 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et de favoriser un environnement socioéconomique stable et prospère.



La société **Ethos Services** assure des mandats de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.



[www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch)

## Avertissement

Ce rapport d'engagement a été réalisé sur la base du dialogue mené avec les sociétés, ainsi que d'informations recueillies auprès de sources accessibles aux investisseurs et au public en général. Malgré de multiples vérifications, l'information ne peut être certifiée exacte. Ethos Services ne prend aucune responsabilité sur l'exactitude des données publiées.

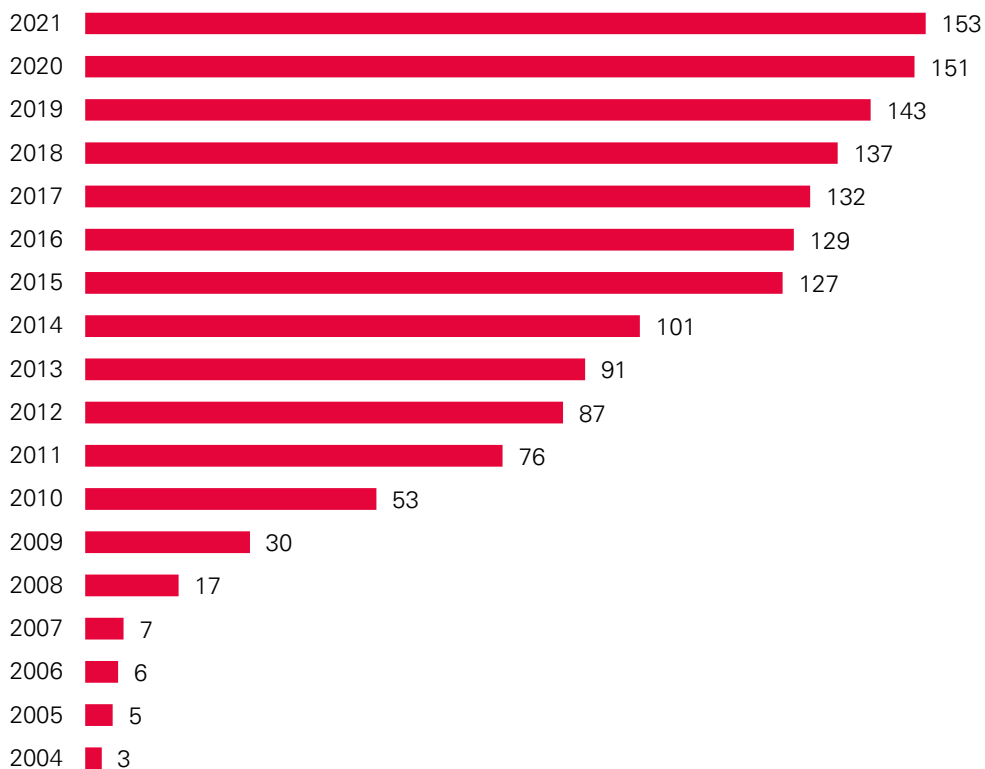
© © Ethos, mars 2022. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet du consentement d'Ethos. Toute citation doit s'effectuer avec l'indication de la source. Imprimé sur « RecyStar », 100% à base de vieux papiers sans azurant optique.

# Table des matières

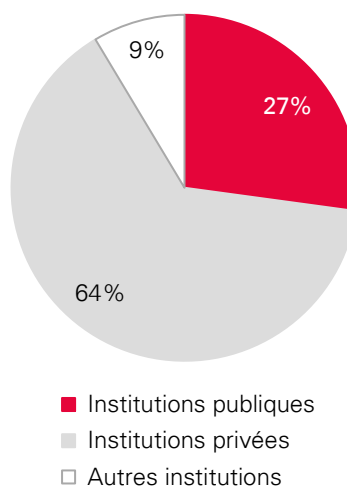
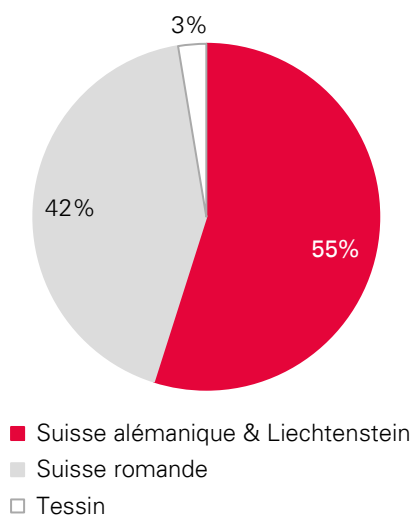
Membres de l'EEP Suisse.....	2
Préface .....	5
Introduction .....	6
Types de dialogue effectué en 2021 .....	7
A. Changement climatique.....	12
B. Gouvernement d'entreprise.....	16
B.1 Composition et fonctionnement du conseil d'administration.....	16
B.2 Codes de conduite .....	17
B.3 Politique de rémunération des instances dirigeantes.....	18
B.4 Responsabilité fiscale .....	19
B.5 Responsabilité numérique .....	20
C. Conditions de travail et respect des droits humains .....	21
D. Reporting environnemental et social.....	22
E. Etudes de cas.....	23
Annexe 1 : Sociétés analysées.....	26

# Membres de l'EEP Suisse

## Croissance régulière des membres



## 153 membres au 31 décembre 2021



## Suisse romande

- Caisse Cantonale d'Assurance Populaire – CCAP
- Caisse de pension de Metalor Technologies SA\*
- Caisse de pension des sociétés Hewlett-Packard en Suisse
- Caisse de pension du Comité international de la Croix-Rouge
- Caisse de Pension Merck Serono
- Caisse de pensions de la Collectivité ecclésiastique cantonale du Jura (CECJU)
- Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)
- Caisse de pensions de l'EVAM
- Caisse de pensions de l'Industrie de Pierres Scientifiques Hrand Djevahirdjian
- Caisse de Pensions des Interprètes et Traducteurs de Conférence (CPIT)
- Caisse de pensions du Groupe Eldora
- Caisse de pensions du personnel de la Ville de Carouge
- Caisse de Pensions du personnel du groupe Naef Immobilier
- Caisse de pensions ECA-RP
- Caisse de Pensions Isover
- Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève CPEG
- Caisse de Prévoyance des Eglises et Associations Protestantes de Genève
- Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence (CPIC)
- Caisse de prévoyance du personnel communal de la Ville de Fribourg
- Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF)
- Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat du Valais (CPVAL)
- Caisse de retraite du personnel du Cercle des Agriculteurs de Genève et environs
- Caisse de retraite Matisa
- Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction
- Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)
- CAP Prévoyance
- CAPUVA Caisse de prévoyance des travailleurs et employeurs du commerce de détail
- CIEPP - Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle
- CPCN - Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel
- Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)
- CPCV Caisse de pension de la Construction du Valais
- Elite Fondation de prévoyance
- Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA VAUD)
- Etablissement Cantonal d'assurance et de prévention (ECA JURA)\*
- Etablissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP- Neuchâtel)
- Fond. de prévoyance en fav. du pers. de la Scté d'Adm. et Gestion Atlantas Saga
- Fondation de la métallurgie vaudoise du bâtiment (FMVB)
- Fondation de prévoyance Artes & Comoedia
- Fondation de prévoyance Coninco
- Fondation de prévoyance des Paroisses et Institutions Catholiques (FPIC)
- Fondation de prévoyance du Groupe BNP PARIBAS en Suisse
- Fondation de prévoyance en faveur du personnel du Collège du Léman
- Fondation de prévoyance en faveur du personnel du Comptoir Immobilier SA
- Fondation de prévoyance NODE LPP
- Fondation de prévoyance professionnelle en faveur de AROMED\*
- Fondation de prévoyance PX Group
- Fondation de prévoyance Romande Energie\*
- Fondation de prévoyance skycare
- Fondation de Prévoyance Stephan
- Fondation en faveur du personnel de la Loterie Romande
- Fondation Patrimonia
- Fondation rurale de prévoyance
- Fondation suisse de la Chaîne du Bonheur
- Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Suisse) SA
- Fonds de prévoyance de Wenger SA
- Fonds de prévoyance et de retraite des employés de la Ville de Delémont (FRED)
- Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP)
- previva, fonds de prévoyance des professionnels du travail social\*
- Prévoyance Santé Valais (PRESV)
- Profelia Fondation de prévoyance
- Rentes Genevoises
- Retraites Populaires
- Spes Caisse de prévoyance du Diocèse de Sion
- Université de Genève (UNIGE)

## Suisse alémanique et Liechtenstein

- Aargauische Gebäudeversicherung
- Aargauische Pensionskasse (APK)
- ATISA Personalvorsorgestiftung der Tschümperlin-Unternehmungen
- Bernische Lehrerversicherungskasse
- Bernische Pensionskasse BPK

- Emmi-Vorsorgestiftung\*
  - Evangelisch-reformierte Landeskirche des Kantons Zürich
  - Familienausgleichskasse des Kantons Zürich (FAK)\*
  - Fastenaktion
  - Gebäudeversicherung Kanton Zürich
  - Gebäudeversicherung Luzern
  - Gemeinschaftsstiftung der Zellweger Luwa AG
  - GVA Gebäudeversicherung des Kantons St. Gallen
  - HELVETAS Swiss Intercooperation
  - Jet Aviation Vorsorgestiftung
  - Louise Blackborne-Stiftung
  - Loyalis BVG-Sammelstiftung
  - Luzerner Pensionskasse
  - ÖKK Personalvorsorgestiftung
  - Pensionskasse Römisch-katholische Landeskirche des Kantons Luzern
  - Pensionskasse AR
  - Pensionskasse Bank CIC (Schweiz)
  - Pensionskasse Basel-Stadt
  - Pensionskasse Bühler AG Uzwil
  - Pensionskasse Caritas
  - Pensionskasse der Basler Kantonalbank
  - Pensionskasse der Ernst Schweizer AG
  - Pensionskasse der Nussbaum Matzingen AG
  - Pensionskasse der Stadt Aarau
  - Pensionskasse der Stadt Frauenfeld
  - Pensionskasse der Stadt Weinfelden
  - Pensionskasse der Stadt Winterthur
  - Pensionskasse der Y&R Group
  - Pensionskasse des Katholischen Konfessionsteils für die Diözese St.Gallen
  - Pensionskasse des Opernhauses Zürich
  - Pensionskasse Diakonat Bethesda Basel
  - Pensionskasse Graubünden
  - Pensionskasse Kanton Solothurn (PKSO)
  - Pensionskasse Nyffeler, Corti AG
  - Pensionskasse Post
  - Pensionskasse Pro Infirmis
  - Pensionskasse Schaffhausen
  - Pensionskasse SRG SSR
  - Pensionskasse Stadt Luzern
  - Pensionskasse Stadt St. Gallen
  - Pensionskasse Stadt Zürich
  - Pensionskasse Unia
  - Pensionskasse von Krankenversicherungs-Organisationen
  - Personalfürsorgestiftung Gebr. Hallwyler AG
  - Personalvorsorge- und Reserve-Stiftung Kinderhilfe Bethlehem
  - Personalvorsorgekasse der Stadt Bern
  - Personalvorsorgestiftung der Braunvieh Schweiz Genossenschaft
  - Personalvorsorgestiftung der Firma Emch Aufzüge AG
  - Personalvorsorgestiftung der Hans Rychiger AG
  - Personalvorsorgestiftung der Hatebur Umformmaschinen AG
  - Personalvorsorgestiftung der HELVETAS Swiss Intercooperation
  - Personalvorsorgestiftung der Ringier Gruppe
  - Personalvorsorgestiftung der SV Group
  - Personalvorsorgestiftung der Wander AG
  - Personalvorsorgestiftung der Würth-Gruppe Schweiz
  - Personalvorsorgestiftung E. Flückiger AG
  - Personalvorsorgestiftung IVF HARTMANN AG
  - Personalvorsorge-Stiftung Providus\*
  - Personalvorsorgestiftung Rapp AG
  - Previs Vorsorge
  - Pro Medico Stiftung
  - Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge
  - Raiffeisen Pensionskasse Genossenschaft
  - Secunda Sammelstiftung
  - Spida Personalvorsorgestiftung
  - St. Clara-Stiftung
  - St. Galler Pensionskasse
  - Stiftung Abendrot
  - Stiftung Personalvorsorge Liechtenstein\*
  - Stiftung Viscosuisse
  - Unfallversicherungskasse des Basler Staatspersonals
  - Verein Barmherzige Brüder von Maria-Hilf (Schweiz)
  - Vorsorge Egro AG
  - Vorsorge SERTO
  - Vorsorgefonds Hanro
  - Vorsorgestiftung der Bourquin SA
  - Vorsorgestiftung Porta + Partner, dipl. Ing. ETH/SIA
  - Wohlfahrtsstiftung von Verkauf Schweiz
  - WWF Schweiz
- Tessin**
- Cassa pensioni di Lugano
  - Fondazione Ticinese per il 2 Pilastro
  - Fondo di Previdenza per il Personale dell'Ente ospedaliero cantonale
  - Istituto di previdenza del Cantone Ticino
- \* Membres ayant rejoint l'EEP Suisse en 2021

# Préface

Les activités de dialogue en 2021 ont à nouveau été très soutenues, avec plus de 450 actions d'engagement auprès des 150 sociétés incluses dans l'univers d'engagement. Le présent rapport résume les principaux résultats par rapport aux huit thèmes de dialogue. Un effort particulier a été mis au cours de l'année dernière sur les thématiques du climat, de la diversité et du nouveau sujet de la responsabilité numérique.

En matière climatique, Ethos a continué de jouer un rôle clé dans l'initiative « Climate Action 100+ » en menant le dialogue auprès des deux sociétés visées par l'initiative (Holcim et Nestlé). Ethos a obtenu de la part des deux sociétés qu'elles organisent un vote sur la transition climatique visant à limiter le réchauffement à 1.5°. Nestlé a organisé le vote lors de l'assemblée générale 2021 suite au dépôt d'une résolution d'actionnaires de la part d'Ethos et de 7 membres de l'EEP Suisse. Dans le cas d'Holcim, le conseil d'administration a été spontanément d'accord avec la proposition d'Ethos, mais a demandé un délai d'un an de manière à pouvoir préparer un rapport détaillé sur les mesures à mettre en place. Le plan de transition climatique d'Holcim sera ainsi soumis au vote des actionnaires lors de l'assemblée générale 2022. Un dialogue intensif a également été conduit avec Credit Suisse sur l'exposition de la banque liée aux risques de financer le secteur des énergies fossiles. Credit Suisse a accepté de renforcer ses restrictions en matière de financement des sociétés actives dans le charbon, mais s'est montrée moins réceptive sur le financement des sociétés actives dans les énergies fossiles non-conventionnelles. Ethos s'est associé à l'ONG britannique ShareAction et 11 investisseurs institutionnels pour soumettre une résolution d'actionnaires. Celle-ci demande à la banque de préciser son calendrier de réduction d'exposition par rapport au financement d'entreprises actives dans les énergies fossiles. Cette résolution sera votée lors de l'assemblée générale 2022.

En matière de diversité des conseils d'administration, Ethos s'est attelé en 2021 à informer les conseils d'administration dont la diversité est insuffisante de la nouvelle politique de vote annoncée pour la saison des assemblées générales 2022. Dès la saison des assemblées générales 2022, Ethos recommandera de refuser la réélection du président du comité de nomination des sociétés dont le conseil comprendra moins de

20% de femmes et ceci sans explications satisfaisantes.

En ce qui concerne la responsabilité numérique, la première étape a été l'envoi de l'Ethos Engagement Paper en mai 2021 aux présidents des 48 sociétés concernées. Il a été décidé en parallèle de mandater EthicsGrade, une société spécialisée dans ce domaine, pour mesurer le niveau de conformité des sociétés aux différentes attentes d'Ethos. En raison de la faible transparence des sociétés, un questionnaire leur a été envoyé pour leur permettre d'expliquer leurs pratiques et, le cas échéant, d'améliorer leur transparence. L'étude a été publiée en janvier 2022 et les résultats montrent que les sociétés sont encore très peu préparées aux différents enjeux de la responsabilité numérique. A titre d'exemple, seules 3 sociétés ont mis en place des principes éthiques en matière d'utilisation de l'intelligence artificielle. L'intérêt des entreprises est pourtant là comme le démontre les nombreuses interactions entre Ethos et les entreprises dans le cadre de cette étude. Un webinar pour présenter les résultats de l'étude aux entreprises a été organisé en février 2022 auquel 22 sociétés ont participé.

Je tiens ici à remercier les 153 membres de l'EEP Suisse pour leur confiance et leur soutien sans lesquels ces résultats ne seraient pas possible. Je remercie également les analystes d'Ethos qui travaillent sans relâche et avec une immense motivation pour convaincre les entreprises d'améliorer leur transparence et leurs pratiques en matière ESG ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui permettent à Ethos d'accomplir de tels résultats.



Vincent Kaufmann  
Directeur

# Introduction

Le rapport d'activité 2021 de l'Ethos Engagement Pool Suisse (EEP Suisse) a été rédigé en conformité avec les dispositions du contrat passé entre les institutions membres de l'EEP Suisse et Ethos Services SA. Il présente les démarches effectuées et les résultats obtenus dans le cadre du dialogue mené par Ethos Services avec les sociétés cotées en Suisse pour le compte des membres de l'EEP Suisse. Le présent rapport est transmis, sous forme imprimée, uniquement aux membres de l'EEP Suisse. Le dialogue mené avec les sociétés étant essentiellement fondé sur la discrétion, ce rapport n'est pas public. En revanche, par souci de transparence, un résumé de ce rapport est publié sur le site internet d'Ethos, [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch). Ce rapport synthétique peut également être utilisé par les membres de l'EEP Suisse dans le cadre de leur communication sur leur démarche d'investissement responsable.

## Univers de sociétés

En 2021, l'univers des sociétés analysées a été maintenu aux 150 plus grandes sociétés cotées définies au début de l'année. Cependant, une société qui faisait partie de l'univers d'analyse au 1<sup>er</sup> janvier 2021 est sortie de l'indice SPI en cours d'année (Cassiopea) et n'est donc pas incluse dans le rapport et les différentes données chiffrées.

Les statistiques présentées dans ce rapport portent donc sur 149 sociétés (voir liste des sociétés en annexe 1). Cependant, lorsqu'une évolution à long terme est présentée (sur plus de trois ans), les statistiques portent sur les 100 plus grandes sociétés cotées au début de chaque année. Les résultats de chaque année sont présentés au 31 décembre.

## Thèmes de dialogue

Les thèmes de dialogue traités en 2021 ont été approuvés par les membres de l'EEP Suisse au cours de la séance du 19 novembre 2020. Ils sont les suivants :

### Changement climatique

1. Stratégie et gestion des risques en matière de changement climatique

2. Prise en compte du changement climatique dans les activités de financement et d'assurance
3. Fixation d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
4. Transparence en matière d'émissions de GES, des mesures de réduction prises, des progrès réalisés et des actions prévues pour l'avenir
5. Mise en œuvre au niveau de la chaîne d'approvisionnement

### Gouvernement d'entreprise

1. Conseil d'administration : composition et fonctionnement du conseil
2. Code de conduite : couverture des enjeux et mise en œuvre
3. Rémunérations des instances dirigeantes
4. Responsabilité fiscale des entreprises
5. Responsabilité numérique des entreprises

### Conditions de travail et respect des droits humains

1. Stratégie et reporting en matière de respect des droits humains et des travailleurs
2. Mise en œuvre de la stratégie au niveau de la chaîne d'approvisionnement

### Reporting environnemental et social

1. Mise en place d'un reporting annuel établi selon un standard reconnu sur le plan international
2. Vérification externe du rapport

### Engagement réactif (bottom up)

1. Dialogue avec les entreprises en raison de controverses dont elles font l'objet



# Types de dialogue effectué en 2021

Pour la deuxième année consécutive, la pandémie de Covid-19 a bousculé les habitudes et les manières de communiquer avec les entreprises. Certaines approches traditionnelles de l'engagement actionnarial effectuées jusque-là par Ethos, comme les interventions en assemblées générales ou les rencontres physiques, ont été fortement limitées.

En revanche, les visioconférences entre Ethos et des représentants des sociétés, notamment du conseil d'administration, se sont imposées comme nouveau moyen très efficace de dialogue.

Ethos distingue plusieurs types de dialogue :

## Dialogue direct avec les sociétés

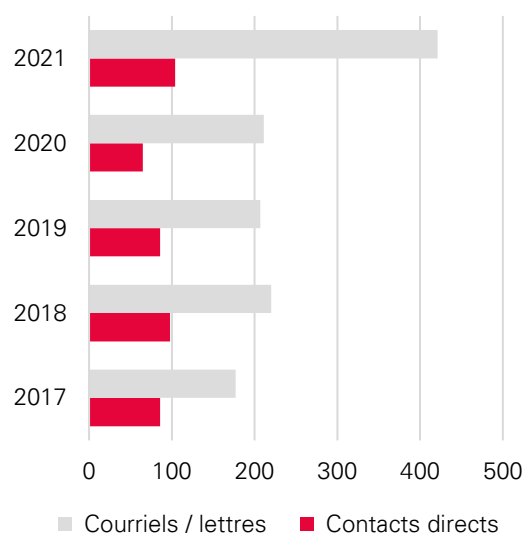
- Dialogue général mené avec les sociétés : Il s'agit de contacts directs et individuels avec les sociétés, durant lesquels plusieurs thèmes d'engagement sont abordés simultanément. De tels dialogues ont souvent lieu une fois par année, notamment sur demande des sociétés. Ils peuvent prendre la forme d'une visite ou d'une conférence téléphonique avec plusieurs participants de part et d'autre.
- Dialogue mené avec les sociétés en relation avec un thème spécifique : Ce dialogue se concentre sur un des thèmes choisis dans le cadre de l'EEP Suisse et il est mené simultanément auprès d'un grand nombre de sociétés. Ce type de dialogue est généralement mené lorsqu'un nouveau sujet est abordé. En 2021, cela a concerné en particulier le nouveau sujet de la responsabilité numérique. Il peut aussi avoir lieu en réaction à un événement qui concerne plusieurs sociétés du même secteur ou ayant les mêmes enjeux. Il s'adresse donc aux sociétés qui ne remplissent pas forcément certaines conditions de bonne pratique en matière de gouvernance ou de responsabilité environnementale ou sociale, ou qui sont concernées par une question spécifique à laquelle les investisseurs accordent de l'importance.

Le dialogue direct avec les sociétés peut prendre différentes formes. En fonction des circonstances, Ethos a des échanges avec les représentants des sociétés dans le cadre de visites, de conférences téléphoniques, de courriers ou de courriels.

## Dialogue avec les sociétés de l'EEP Suisse en 2021

1. Contacts directs (104 en 2021) : Les contacts directs sont les rencontres entre Ethos et les sociétés qui peuvent prendre la forme de visites, de visioconférences ou de conférences téléphoniques.
2. Courriels/ lettres (421 en 2021) : Les échanges écrits prennent souvent la forme de lettres ou de courriels adressés à plusieurs personnes dans une entreprise. L'envoi de lettres a aussi lieu lorsqu'Ethos décide d'organiser ou de participer à une action de sensibilisation autour d'un thème auprès d'un grand nombre de sociétés (du même secteur ou de l'ensemble de l'univers EEP Suisse). Dans de tels cas, le premier contact a généralement lieu par l'envoi d'un courrier, accompagné le cas échéant d'un document, à toutes les sociétés concernées.

Graphique 1 : Nombre de contacts avec les sociétés de l'univers



## Interventions en assemblée générale

L'intervention en assemblée générale est un moyen qui peut être efficace pour intensifier le dialogue discret conduit avec les entreprises. En effet, lors de l'assemblée générale, les demandes sont adressées de manière publique devant les autres actionnaires mais aussi devant le conseil d'administration et la direction générale. En 2020 et 2021, en raison de la pandémie de Covid-19, la présence des actionnaires lors des assemblées générales a été interdite. Lors de ces assemblées à huis clos, les sociétés suisses n'ont pas permis à leurs actionnaires d'intervenir. Dans plusieurs pays pourtant, les interventions virtuelles des actionnaires étaient possibles.

Ethos a cependant envoyé une liste de questions avant l'assemblée générale de Credit Suisse en lien avec les pertes de la banque dans les scandales financiers Archegos et Greensill. En conformité avec l'article 697 du code des obligations, Ethos attendait de la part du conseil d'administration des réponses lors de l'assemblée générale virtuelle. Le conseil d'administration n'a pas répondu aux questions d'Ethos durant l'assemblée générale virtuelle mais a inclus ses réponses détaillées dans le procès-verbal de l'assemblée générale. Toujours dans la perspective de l'assemblée générale, Ethos s'est regroupé avec d'autres investisseurs pour demander à la banque de publier un calendrier précis pour cesser définitivement ses activités (prêts, conseils, banque d'investissement et gestion d'actifs) avec des sociétés actives dans le domaine du charbon. La banque a renforcé ses attentes dans ce domaine en novembre 2021 en s'engageant à ne plus financer des sociétés réalisant plus de 5% de leurs chiffres d'affaires dans l'extraction de charbon ou dans la production d'énergie à base de charbon d'ici à 2022 pour les nouveaux clients et 2030 pour les clients existants.

## Résolutions d'actionnaires

Lorsque le dialogue direct ne permet pas d'atteindre les résultats escomptés, il est parfois indispensable d'intensifier les mesures d'actionnariat actif et de déposer des résolutions d'actionnaires lors des assemblées générales de certaines sociétés. Dans le cadre de la campagne « Say on Climate » demandant à Nestlé et Holcim de soumettre leur rapport de transition climatique au vote des actionnaires, Ethos a préparé deux résolutions d'actionnaires dans le but de modifier les statuts des deux sociétés pour les convaincre de préparer des rapports de transition climatiques avant les assemblées générales et de les soumettre

au vote des actionnaires. Dans le cas de Holcim, le conseil d'administration a volontairement accepté la demande d'Ethos de préparer un tel rapport et le soumettre à un vote. Dans le cas de Nestlé, le conseil n'a, dans un premier temps, pas souhaité entrer en matière. Ethos et 7 caisses de pensions membres de l'EEP Suisse ont ainsi déposé une résolution d'actionnaires 50 jours avant la date de l'assemblée générale. À la suite du dépôt de la résolution, Nestlé a finalement accepté de soumettre sa stratégie climatique, présenté en décembre 2020, au vote des actionnaires lors de l'AG 2021. La résolution d'Ethos a pu ainsi être retirée.

## Dialogue collectif

Le dialogue collectif est mené, en collaboration avec d'autres investisseurs institutionnels, sur des sujets ESG d'intérêt commun. Ce type de dialogue prend en général la forme d'initiatives collectives internationales auxquelles participent souvent un grand nombre d'investisseurs. Ces initiatives s'adressent soit aux différentes autorités régulatrices soit directement aux sociétés concernées. Elles peuvent être ponctuelles ou s'inscrire dans la durée. Plusieurs de ces initiatives s'inscrivant sur la durée visent des sociétés cotées (en Suisse ou à l'étranger).

### Initiative « Climate Action 100+ »

Dans le cadre de l'initiative « Climate Action 100+ », un groupe d'investisseurs, coordonné par les Principes pour l'investissement responsable (PRI) et d'autres réseaux d'investisseurs à travers le monde, a continué le dialogue avec les 167 sociétés parmi les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre qui représentent ensemble plus de 80% des émissions de gaz à effet de serre d'origine industrielle. Ces sociétés sont appelées à réduire les émissions, renforcer les publications financières liées aux questions climatiques et améliorer la gouvernance de la gestion des risques qui en découlent. Parmi les sociétés visées par cette initiative, deux font partie de l'univers EEP Suisse (Holcim et Nestlé), sociétés avec lesquelles Ethos est en dialogue régulier depuis des années.

L'objectif de l'initiative « Climate Action 100+ » est de concentrer l'action des investisseurs sur les 167 plus grands émetteurs de gaz à effet de serre (en tenant compte des émissions produites tout au long de la chaîne de valeur), ainsi qu'un certain nombre de sociétés additionnelles que les investisseurs considèrent comme représentant les plus grands risques climatiques pour leurs portefeuilles. La

plupart de ces sociétés appartiennent aux secteurs du pétrole et du gaz, de la production d'électricité, des secteurs minier, industriel ou de transport et constituent des risques pour les investisseurs à deux titres : Premièrement un éventuel échec à adapter leurs opérations et activités à des changements liés à de nouvelles politiques ou à des changements physiques ou technologiques liés au changement climatique pourrait avoir un impact sur leurs ventes, leurs dépenses, leurs actifs et leurs passifs ou sur leurs capacités de financement. Deuxièmement, en créant des impacts systémiques sur l'économie, ces sociétés pourraient nuire aux marchés financiers dans leur ensemble.

Ainsi, durant une période de cinq ans, le but de l'initiative « Climate Action 100+ » est d'obtenir des engagements de la part des conseils et de la direction des sociétés identifiées comme étant à risque, en leur demandant de :

1. Mettre en œuvre des conditions cadres de gouvernance qui expliquent clairement la responsabilité du conseil et ses activités de supervision du risque climatique.
2. Agir pour réduire les émissions des gaz à effet de serre tout au long de leur chaîne de valeur, en ligne avec l'objectif de l'Accord de Paris de limiter la hausse moyenne de la température à moins de 2 degrés en dessus des niveaux pré-industriels.
3. Offrir davantage de transparence à ce sujet en ligne avec les recommandations finales de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et les « Investor Expectations on Climate Change » de la Global Investor Coalition on Climate Change (GIC), pour permettre aux investisseurs d'évaluer la solidité des business plans des sociétés par rapport à un certain nombre de scénarios climatiques, y compris celui d'un réchauffement bien en dessous des 2 degrés et d'améliorer le processus de décision en matière d'investissements.

Les investisseurs qui participent à cette initiative sont soit des « Supporters », qui se contentent de la soutenir publiquement, soit des « Participants ». Les participants doivent accepter d'être l'investisseur principal en engageant le dialogue avec au moins une société et faire des comptes rendus aux autres investisseurs du groupe. Au vu de l'importance d'encourager les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre à adopter une stratégie ambitieuse en matière de changement

climatique, Ethos a rejoint l'initiative dès son lancement en 2017 en tant que « Participant ».

En 2021, Ethos a continué son dialogue intensif en tant que « lead investor » auprès des deux sociétés suisses incluses dans l'univers de « Climate Action 100+ » (Nestlé et Holcim). Des explications détaillées sur les démarches entreprises et les premiers résultats obtenus figurent dans le chapitre « Etude de cas » de ce rapport.

### **Workforce Disclosure Initiative (WDI)**

Cette initiative a été lancée en 2017 par 53 investisseurs institutionnels avec USD 7'500 milliards d'actifs sous gestion. Le but de l'initiative est d'améliorer la transparence sur la manière dont les grandes sociétés cotées gèrent leur capital humain. Ceci permettrait d'améliorer la qualité des emplois dans les sociétés multinationales, tant au niveau du groupe que tout au long de leur chaîne de fournisseurs. Les données qu'elle demande aux sociétés de publier concernent notamment la composition de leurs effectifs, le développement personnel et professionnel des collaborateurs et leur engagement pour l'entreprise. Cette initiative est parfaitement alignée au thème de l'EEP Suisse « conditions de travail et respect des droits humains ». En 2021, les 24 plus grandes sociétés suisses ont été contactées dans le cadre de cette initiative. Au vu du faible taux de participation des sociétés suisses les années précédentes, Ethos a encouragé les sociétés suisses visées à participer à l'enquête. 3 nouvelles sociétés suisses de l'univers EEP Suisse ont accepté d'y participer cette année (Novartis, Schindler et Swiss Life) suite à la demande d'Ethos. Plusieurs sociétés ont été sensibilisées à la thématique et vont prévoir d'y participer en 2022. Depuis 2021, un collaborateur d'Ethos fait partie du « advisory committee » de l'initiative. Pour 2022, Ethos prévoit de systématiquement engager le dialogue avec les sociétés suisses visées par l'initiative dès l'envoi des questionnaires en mai 2022.

### **Access to Nutrition**

L'initiative « Access to Nutrition » est soutenue par plus de 70 investisseurs, dont Ethos, représentant plus de USD 16'100 milliards d'actifs sous gestion. Elle évalue les 25 plus grandes entreprises alimentaires mondiales concernant leurs politiques, pratiques et performances en matière de nutrition, avec pour objectif d'améliorer l'accès à des aliments sains à des prix abordables. En juin 2021, Nestlé a obtenu la première place du classement de l'indice « Access to Nutrition ».

Ethos, en son rôle de « Lead investor » pour Nestlé dans cette initiative, a tout d'abord envoyé une lettre au CEO en juillet 2021. Cette lettre reprend les résultats de la société dans les différentes catégories couvertes, telles que la gouvernance, la stratégie (produits, étiquetage), le lobbying et la transparence. Elle pose également des questions supplémentaires à la société sur chacune de ces catégories.

En septembre 2021, Ethos a participé au dialogue mené avec la société aux côtés d'autres investisseurs. Parmi les questions abordées, se trouvent notamment les thèmes de la publicité pour les enfants (dans les écoles), la qualité nutritionnelle des produits, ainsi que la transparence sur les pratiques de lobbying menées par la multinationale dans les 185 pays où elle opère. En particulier, Ethos et les autres investisseurs attendent de Nestlé d'utiliser des labels de qualité nutritionnelle indépendants dans le cadre de son reporting. En effet, Nestlé utilise son propre standard en publiant le pourcentage de produits qui répondent aux exigences de la Fondation Nestlé. Cependant, les experts de l'initiative estiment que le pourcentage de produits répondant à des hauts standards nutritionnels conformément à un label indépendant est nettement moins élevé.

#### Initiative « Banking on a low carbon future »

Depuis plusieurs années, Ethos participe à l'initiative internationale « Banking on a low carbon future », coordonnée par Boston Common Asset Management pour l'Amérique du Nord et ShareAction pour l'Europe. Cette initiative passe en revue les 58 plus grandes banques du monde, parmi lesquelles Credit Suisse Group et UBS, concernant leurs politiques en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

En avril 2020, ShareAction a publié un classement des 20 banques européennes.

Cette étude constate que les mesures prises par les banques en matière de changement climatique sont encore largement insuffisantes. Ethos collabore à cette initiative internationale et mène un dialogue continu sur ce sujet avec les banques suisses leur demandant de s'engager davantage dans la lutte contre le réchauffement climatique en finançant la transition vers une économie faible en carbone.

Ethos soutient les recommandations du rapport de ShareAction qui demandent aux banques de :

1. Adopter une stratégie claire pour la « décarbonation » de leurs bilans, y compris des calendriers précis pour les restrictions et l'élimination progressive du financement des énergies fossiles et de la déforestation ;
2. Fixer des objectifs précis pour accroître la proportion des financements durables dans l'ensemble des activités de financement ;
3. Faire connaître publiquement leurs définitions de l'investissement « à faibles émissions carbone » et de l'investissement « vert », en notant qu'il s'agit parfois de réaffectations ou de « rebranding » de produits existants ;
4. Définir une politique de lobbying responsable et promouvoir des politiques climatiques ambitieuses auprès des groupements d'intérêts, des gouvernements et des régulateurs.

Alors que UBS figurait à la 4<sup>ème</sup> place, Credit Suisse se classait seulement 18<sup>ème</sup> avec un score très faible. Depuis la publication de cette étude, Ethos et ShareAction ont eu plusieurs échanges avec Credit Suisse et ont intensifié le dialogue, notamment en publiant une prise de position avant l'assemblée générale 2021 sur la politique de financement des énergies fossiles de la banque (voir ci-dessus et au niveau des études de cas).

#### Dialogue mené avec différentes autorités régulatrices, de surveillance, associations faitières ou autres organisations actives dans le domaine économique

Ce type de dialogue a lieu auprès de différents organismes ou autorités ayant un impact sur les sociétés cotées (régulateurs, organes de surveillance, le parlement, organes faitiers, etc.) : L'engagement a lieu au moyen de rencontres ou de consultations organisées par différentes agences publiques ou privées et parfois par des audits.

Ethos a régulièrement des échanges avec différentes autorités régulatrices, politiques ou de surveillance. Dans plusieurs cas, Ethos a été invité à participer à des consultations menées par ces organismes. Ainsi, au cours des dernières années, Ethos a participé à des consultations organisées notamment par la Bourse suisse, la FINMA, le Parlement et ses commissions, l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR), le SECO, economiesuisse, SwissHoldings et EXPERTsuisse. Divers thèmes ont été abordés, en particulier en prévision des changements de la

législation sur les sociétés anonymes ou de l'introduction de nouvelles dispositions dans la législation existante.

En 2021, en particulier, Ethos a participé à la consultation sur l'ordonnance d'application du contre-projet indirect à l'initiative pour des multinationales responsables. Ce contre-projet indirect adopté par le parlement a pour objectif que les sociétés basées en Suisse respectent les droits humains et l'environnement partout dans le monde.

Les nouvelles dispositions du code des obligations liées à ce contre-projet sont de deux ordres. D'une part, les grandes entreprises devront rendre compte des risques engendrés par leur activité et établir un rapport sur les questions environnementales, les questions sociales, les questions de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption. Ces rapports devront être préparés dès l'exercice comptable 2023 et soumis au vote des actionnaires dès les assemblées générales 2024. D'autre part, celles dont l'activité présente des risques sur les droits humains et le travail des enfants devront se conformer à des devoirs de diligence étendus dans les domaines sensibles du travail des enfants et des minerais et métaux provenant de zones de conflit.

Dans une prise de position publique, Ethos regrette le manque d'ambition de ces nouvelles dispositions légales et craint que la Suisse ne prenne du retard, et cela alors même que six pays européens ont déjà introduit, adopté ou sont en train d'élaborer des législations plus ambitieuses en matière de devoirs de diligence.

Ethos regrette en particulier que les dispositions proposées ne traitent que de la question du travail des enfants et du secteur des minerais provenant de zones de conflit. Si ces questions sont éminemment importantes, d'autres violations graves des droits humains, telles que les formes d'esclavage moderne qui concernent 40 millions de personnes dans le monde selon des estimations de l'Organisation internationale du travail, n'apparaissent pas dans la nouvelle législation suisse.

Malgré de nombreuses voix critiques sur la souplesse de l'ordonnance d'application du contre-projet, le conseil fédéral a finalement maintenu une ordonnance peu contraignante pour les entreprises. Cette dernière entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

# A. Changement climatique

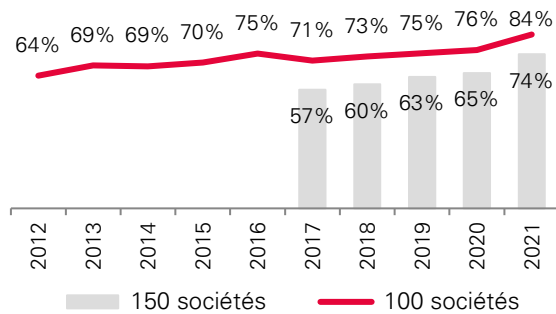
OBJECTIFS À ATTEINDRE	APERÇU DES RÉSULTATS																														
<p>Le réchauffement climatique constitue un risque matériel pour les entreprises, leurs stratégies et leurs actifs. Il est donc essentiel que toutes les sociétés se préoccupent de cette question. Les objectifs du dialogue sont de plusieurs ordres dont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Amélioration de la transparence : les sociétés devraient mesurer leurs émissions en suivant un standard internationalement reconnu tel le GHG Protocol. Ceci permet, par la suite, aux conseils d'administration et aux directions des entreprises de fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ethos considère que les entreprises devraient également mettre en place un rapport répondant aux recommandations du TCFD.</li><li>– Objectifs de réduction : Les entreprises devraient adopter des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre ambitieux, permettant de contenir le réchauffement à 1.5°. Ces objectifs sont appelés SBT (« Science Based Targets »).</li><li>– Prise en compte des émissions indirectes (domaine 3) : L'impact du changement climatique doit également être mesuré au niveau de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise qui est souvent responsable d'une grande partie des émissions.</li></ul>	<p><b>Objectifs de réduction des émissions</b></p> <p>Pour parvenir à limiter le réchauffement climatique à 1.5°, notre planète doit atteindre la neutralité carbone en 2050 et réduire de près de 45% les émissions de CO<sub>2</sub>e émises en 2010 d'ici à 2030. L'effort pour atteindre une telle réduction nécessite une mobilisation des secteurs privé et public<sup>1</sup>. Les sociétés cotées devraient non seulement publier leurs émissions, mais aussi fixer des objectifs de réduction ambitieux et publier leurs plans d'action pour atteindre ces objectifs. Le nombre de sociétés ayant fixé des objectifs de réduction augmente légèrement chaque année. En 2021, on peut constater une augmentation du nombre de sociétés s'étant fixé des objectifs de réduction. Fin 2021, 19 sociétés supplémentaires de l'univers s'étaient fixé des objectifs de réductions (77 sociétés au total contre 58 sociétés une année auparavant).</p> <p><b>Graphique 2 : Pourcentage de sociétés ayant fixé des objectifs de réduction</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Année</th><th>Pourcentage</th></tr></thead><tbody><tr><td>2021</td><td>52%</td></tr><tr><td>2020</td><td>39%</td></tr><tr><td>2019</td><td>35%</td></tr><tr><td>2018</td><td>33%</td></tr><tr><td>2017</td><td>33%</td></tr></tbody></table> <p>Il est encourageant de voir que toujours plus de sociétés soumettent leurs objectifs de réduction à la « Science Based Target initiative » (SBTi), un organisme indépendant visant à valider l'alignement des objectifs avec différents scénarios de réchauffement (1.5°, moins de 2° et 2°). Elles étaient en effet 15 fin 2021 contre 9 une année auparavant.</p> <p><b>Graphique 3 : Nombre de sociétés adhérant à la « Science Based Targets initiative » (SBTi)</b></p> <table border="1"><thead><tr><th>Année</th><th>Sociétés avec objectifs approuvés par la SBTi</th><th>Sociétés s'engageant soumettre leurs objectifs à la SBTi</th></tr></thead><tbody><tr><td>2021</td><td>15</td><td>7</td></tr><tr><td>2020</td><td>9</td><td>9</td></tr><tr><td>2019</td><td>9</td><td>6</td></tr><tr><td>2018</td><td>6</td><td>5</td></tr><tr><td>2017</td><td>5</td><td>3</td></tr></tbody></table> <p>■ Sociétés avec objectifs approuvés par la SBTi ■ Sociétés s'engageant soumettre leurs objectifs à la SBTi</p>	Année	Pourcentage	2021	52%	2020	39%	2019	35%	2018	33%	2017	33%	Année	Sociétés avec objectifs approuvés par la SBTi	Sociétés s'engageant soumettre leurs objectifs à la SBTi	2021	15	7	2020	9	9	2019	9	6	2018	6	5	2017	5	3
Année	Pourcentage																														
2021	52%																														
2020	39%																														
2019	35%																														
2018	33%																														
2017	33%																														
Année	Sociétés avec objectifs approuvés par la SBTi	Sociétés s'engageant soumettre leurs objectifs à la SBTi																													
2021	15	7																													
2020	9	9																													
2019	9	6																													
2018	6	5																													
2017	5	3																													

<sup>1</sup> <https://www.ipcc.ch/sr15/chapter/spm/>

## Publication des émissions de gaz à effet de serre

Depuis 2012, le pourcentage des 100 plus grandes sociétés cotées qui publient leurs émissions de gaz à effet de serre a progressivement augmenté, pour atteindre 84% en 2021 contre 64% en 2012. On remarque ces dernières années une accélération du nombre de sociétés qui publient une partie de leurs émissions de CO<sub>2</sub>e. Parmi les 150 plus grandes sociétés, désormais 74% des sociétés ont commencé à publier leurs émissions. Malgré l'urgence climatique et le dialogue systématique entre actionnaires et sociétés, il est regrettable que les sociétés cotées en bourse ne soient pas plus transparentes dans ce domaine.

Graphique 4 : Sociétés qui publient tout ou partie de leurs émissions



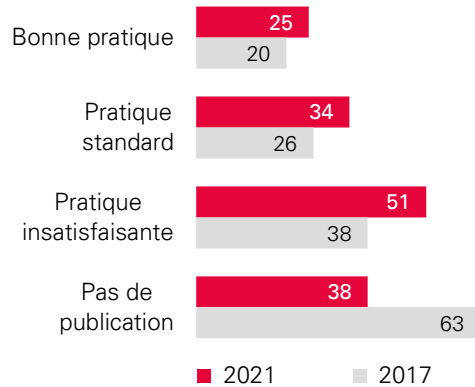
## Qualité du reporting climatique

Pour Ethos, le reporting des émissions de gaz à effet de serre respecte la bonne pratique lorsqu'il inclut les émissions CO<sub>2</sub>e issues des domaines 1 et 2, ainsi qu'au moins deux sources matérielles du domaine 3. En plus, les données doivent être vérifiées par un organisme externe compétent. Seules 25 sociétés incluses dans l'univers EEP Suisse (17%) remplissent cette exigence en 2021 (contre 20 sociétés en 2017), ce qui est largement insuffisant. La grande partie des nouvelles sociétés ayant commencé à publier une partie de leurs émissions au cours des 5 dernières années doivent encore progresser significativement pour que leur reporting rende compte de l'ensemble de leur impact. Notamment, elles sont encore rares à publier de manière exhaustive leurs émissions indirectes du domaine 3, qui représentent souvent la majorité des émissions de l'entreprise (achat des biens et services par exemple).

Ethos a entretenu un dialogue ces dernières années avec la plupart des sociétés qui ont commencé à publier des émissions de CO<sub>2</sub>e (Arbonia, Cembra, DKSH, Dufry, Galencia, Gurit, GAM Holding, Idorsia,

OC Oerlikon, Romande Energie, SF Urban Properties, SFS Group Swissquote et Warteck Invest).

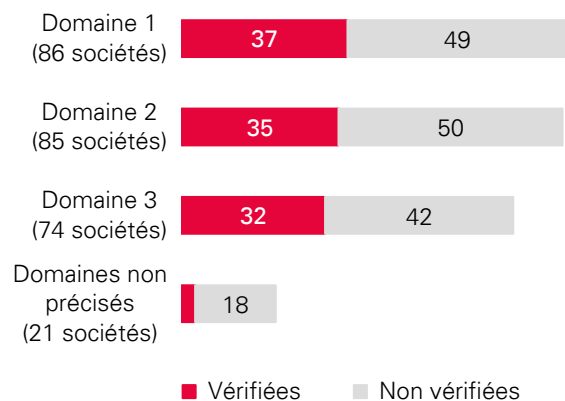
Graphique 5 : Qualité du reporting sur les émissions



## Vérification des émissions

Comme c'est le cas pour les données financières, les données environnementales devraient aussi être soumises à une vérification externe qui attesterait de leur validité et renforcerait leur crédibilité. Dans le cas des émissions de gaz à effet de serre, en 2021, moins de la moitié des sociétés qui publient leurs émissions les font vérifier par un organisme externe compétent.

Graphique 6 : Vérification des données des émissions de gaz à effet de serre



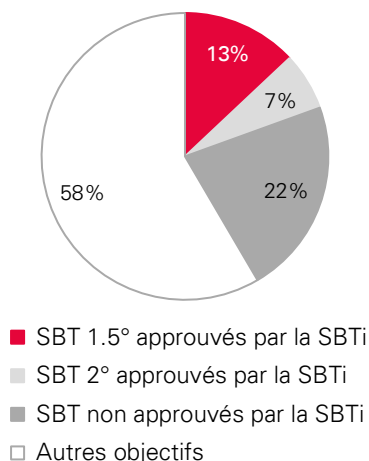
On constate tout de même une tendance positive avec une sensible augmentation du nombre de sociétés faisant vérifier leur reporting climatique, en particulier dans le domaine 3, où six sociétés supplémentaires font désormais vérifier leurs émissions portant le total à 32 (ams-Osram, DKSH, Logitech, Partners Group, Pierer Mobility et Swiss Prime Site).

## Types d'objectifs de réduction

Ethos est en dialogue avec la plupart des sociétés qui n'ont pas encore fixé d'objectifs de réduction. Cependant, la fixation d'objectifs ambitieux nécessite tout d'abord de bien mesurer les émissions (y compris les émissions indirectes du domaine 3) et ensuite d'identifier des moyens concrets de les réduire. Comme la plupart des sociétés qui n'ont pas d'objectifs de réduction n'ont pas encore franchi ces étapes préalables, l'effort à fournir reste important.

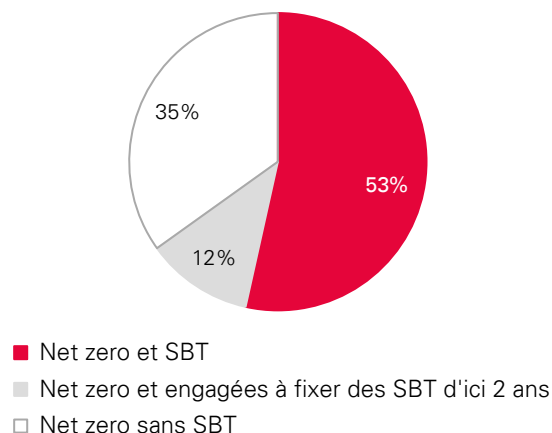
Ethos a beaucoup discuté avec les autres sociétés pour que leurs objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>e soient compatibles avec un réchauffement de 1.5° et validés par un organisme indépendant. La « Science Based Targets initiative » (SBTi) est aujourd'hui reconnue comme l'un des acteurs clés dans ce type de certification. Parmi les 77 sociétés ayant fixé des objectifs de réduction, seules 13% ont des objectifs compatibles avec un réchauffement de 1.5° validés par la SBTi. 21% des sociétés disent avoir un objectif compatible avec 1.5° sans pour autant l'avoir fait vérifier.

**Graphique 7 : Science Based Targets, SBT (77 sociétés ayant des objectifs de réduction)**



Il convient également de noter que 43 sociétés de l'univers ont pour ambition d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Certaines n'ont cependant pas encore accompagné cette ambition d'objectifs intermédiaires, ce qui est insatisfaisant.

**Graphique 8 : Sociétés avec des ambitions « net zero » (43 sociétés)**



## Emissions de gaz à effet de serre de la chaîne d'approvisionnement

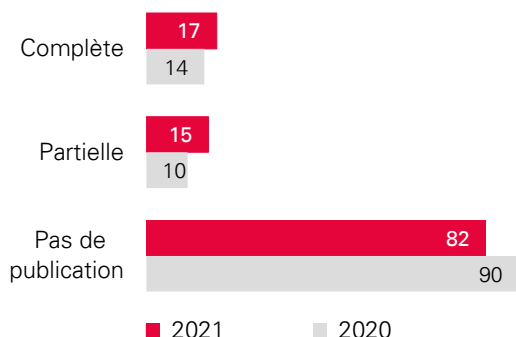
Les sociétés suisses génèrent avant tout des émissions du domaine 3, notamment liées à la chaîne d'approvisionnement. Par exemple, sur les 113 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>e générés par Nestlé, 107.3 millions de tonnes (95%) sont issus de la chaîne de valeur (domaine 3).

Les sociétés devraient donc publier les émissions de gaz à effet de serre générées au niveau de leurs chaînes d'approvisionnement. De plus, les sociétés devraient formuler des attentes spécifiques concernant le changement climatique auprès de leurs fournisseurs.

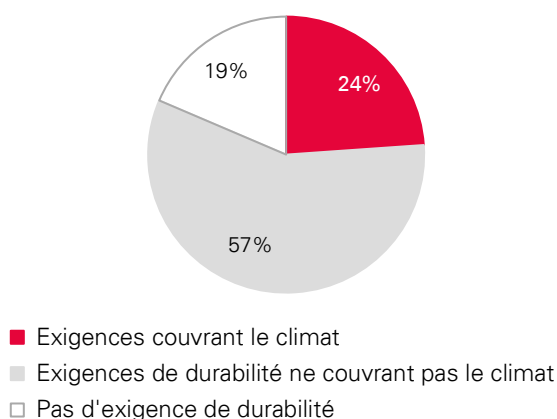
A ce jour, seulement 28% des sociétés non financières publient des informations sur les émissions de CO<sub>2</sub>e de leur chaîne d'approvisionnement, dont seulement la moitié de manière complète. A noter ici aussi une belle évolution par rapport à l'année passée avec 8 sociétés supplémentaires qui ont commencé à publier des informations sur les émissions de leur chaîne d'approvisionnement.



**Graphique 9 : Publication des émissions de la chaîne d'approvisionnement (114 sociétés non financières)**



**Graphique 10 : Exigences de durabilité envers les fournisseurs (114 sociétés non financières)**



81% des sociétés non financières ont des exigences de durabilité envers leur fournisseurs (voir p. 21). Cependant, très peu (24% contre 23% une année auparavant) intègrent spécifiquement le climat dans ces exigences.

### Mesures de décarbonation

Ethos estime qu'il est indispensable pour les entreprises de présenter des plans détaillés sur la manière dont ils vont réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub>e. Les mesures concrètes et leurs impacts sur le bilan de CO<sub>2</sub>e doivent être présentés. Il est en effet indispensable pour les actionnaires de connaître les stratégies de décarbonation des entreprises. Il est prioritaire pour les entreprises de réduire les émissions plutôt que de les compenser. En 2021, Ethos a dressé un premier bilan des mesures concrètes prises par les sociétés en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>e.

A fin 2021, Ethos estime que seulement 36 sociétés ont présentés des mesures pour réduire

leurs émissions de CO<sub>2</sub>e des domaines 1 et 2, et seulement 22 pour le domaine 3.

En ce qui concerne les sociétés financières, Ethos attend qu'elles présentent des plans très clairs d'alignement de leurs portefeuilles d'investissement et de financement compatibles avec un réchauffement de 1.5°. Cela suppose de réduire fortement l'exposition aux énergies fossiles. 17 des 34 sociétés financières appliquent certains critères d'exclusions sur l'investissement ou le financement des énergies fossiles (en général le charbon), ce qui est très insatisfaisant.

## B. Gouvernement d'entreprise

### B.1 Composition et fonctionnement du conseil d'administration

OBJECTIFS À ATTEINDRE	APERÇU DES RÉSULTATS																																																																														
<p>Ethos engage systématiquement le dialogue sur la composition et le fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités clés, qui sont des éléments importants d'une bonne gouvernance.</p> <p>En matière de composition du conseil, il faut notamment veiller aux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences équilibrées (membres avec des compétences variées et complémentaires) ;</li> <li>- Indépendance suffisante ;</li> <li>- Diversité (notamment représentation féminine et représentation des régions dans lesquelles la société a des opérations) ;</li> <li>- Disponibilité des administrateurs ;</li> <li>- Renouvellement régulier du conseil.</li> </ul>	<p><b>Progression de l'indépendance des conseils d'administration (CA)</b></p> <p>Ethos considère que les conseils d'administration de sociétés cotées devraient inclure au moins 50% de membres indépendants selon les critères d'indépendance définis par Ethos. En 12 ans de dialogue continu sur ces questions avec les sociétés, plus de 70% des conseils d'administration comptent plus de 50% de membres indépendants selon les critères d'Ethos.</p> <p><b>Graphique 11 : Part de CA ayant au moins 50% de membres indépendants</b></p> <table border="1"> <caption>Graphique 11 : Part de CA ayant au moins 50% de membres indépendants</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>150 sociétés (Barres)</th> <th>100 sociétés (Ligne)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2010</td><td>53%</td><td>53%</td></tr> <tr><td>2011</td><td>59%</td><td>59%</td></tr> <tr><td>2012</td><td>60%</td><td>60%</td></tr> <tr><td>2013</td><td>61%</td><td>61%</td></tr> <tr><td>2014</td><td>63%</td><td>63%</td></tr> <tr><td>2015</td><td>68%</td><td>68%</td></tr> <tr><td>2016</td><td>67%</td><td>67%</td></tr> <tr><td>2017</td><td>68%</td><td>68%</td></tr> <tr><td>2018</td><td>73%</td><td>73%</td></tr> <tr><td>2019</td><td>72%</td><td>72%</td></tr> <tr><td>2020</td><td>77%</td><td>77%</td></tr> <tr><td>2021</td><td>75%</td><td>75%</td></tr> </tbody> </table> <p><b>Représentation féminine en constante progression</b></p> <p>Depuis 2010, le thème de la représentation féminine au conseil d'administration a été systématiquement abordé par Ethos avec les sociétés n'ayant pas ou peu de femmes au conseil. La disposition du code des obligations révisé concernant les quotas de genre, qui est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021, impose un quota de 30% de femmes dans les conseils d'administration d'ici 2026 et de 20% de femmes dans les directions en 2031. Fin 2021, seulement 28% des sociétés respectait ce quota. Le sujet restera malgré tout un thème de dialogue car les sociétés pourront ne pas respecter ces quotas en expliquant les raisons (« comply or explain »).</p> <p><b>Graphique 12 : Sociétés ayant au moins 30% de femmes dans le CA</b></p> <table border="1"> <caption>Graphique 12 : Sociétés ayant au moins 30% de femmes dans le CA</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>150 sociétés (Barres)</th> <th>100 sociétés (Ligne)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2010</td><td>1%</td><td>1%</td></tr> <tr><td>2011</td><td>2%</td><td>2%</td></tr> <tr><td>2012</td><td>1%</td><td>1%</td></tr> <tr><td>2013</td><td>3%</td><td>3%</td></tr> <tr><td>2014</td><td>6%</td><td>6%</td></tr> <tr><td>2015</td><td>6%</td><td>6%</td></tr> <tr><td>2016</td><td>11%</td><td>11%</td></tr> <tr><td>2017</td><td>14%</td><td>14%</td></tr> <tr><td>2018</td><td>15%</td><td>15%</td></tr> <tr><td>2019</td><td>19%</td><td>19%</td></tr> <tr><td>2020</td><td>27%</td><td>27%</td></tr> <tr><td>2021</td><td>31%</td><td>31%</td></tr> </tbody> </table>	Année	150 sociétés (Barres)	100 sociétés (Ligne)	2010	53%	53%	2011	59%	59%	2012	60%	60%	2013	61%	61%	2014	63%	63%	2015	68%	68%	2016	67%	67%	2017	68%	68%	2018	73%	73%	2019	72%	72%	2020	77%	77%	2021	75%	75%	Année	150 sociétés (Barres)	100 sociétés (Ligne)	2010	1%	1%	2011	2%	2%	2012	1%	1%	2013	3%	3%	2014	6%	6%	2015	6%	6%	2016	11%	11%	2017	14%	14%	2018	15%	15%	2019	19%	19%	2020	27%	27%	2021	31%	31%
Année	150 sociétés (Barres)	100 sociétés (Ligne)																																																																													
2010	53%	53%																																																																													
2011	59%	59%																																																																													
2012	60%	60%																																																																													
2013	61%	61%																																																																													
2014	63%	63%																																																																													
2015	68%	68%																																																																													
2016	67%	67%																																																																													
2017	68%	68%																																																																													
2018	73%	73%																																																																													
2019	72%	72%																																																																													
2020	77%	77%																																																																													
2021	75%	75%																																																																													
Année	150 sociétés (Barres)	100 sociétés (Ligne)																																																																													
2010	1%	1%																																																																													
2011	2%	2%																																																																													
2012	1%	1%																																																																													
2013	3%	3%																																																																													
2014	6%	6%																																																																													
2015	6%	6%																																																																													
2016	11%	11%																																																																													
2017	14%	14%																																																																													
2018	15%	15%																																																																													
2019	19%	19%																																																																													
2020	27%	27%																																																																													
2021	31%	31%																																																																													

## B.2 Codes de conduite

### OBJECTIFS À ATTEINDRE

Un code de conduite constitue le pilier d'une stratégie de durabilité, dans la mesure où il identifie les principaux enjeux d'une société en matière de développement durable et formalise ses engagements envers ses parties prenantes. Au moyen de son code de conduite, la société indique qu'elle entend se conformer aux lois et appliquer une culture d'intégrité en son sein. Le code de conduite est un instrument central pour la gestion des risques éthiques, environnementaux et sociaux auxquels une entreprise fait face.

Dans le cadre de son dialogue avec les sociétés, Ethos attend des sociétés les éléments suivants :

- L'adoption et la publication d'un code de conduite ;
- Une couverture des enjeux des entreprises et de ses parties prenantes ;
- Une transparence sur la mise en œuvre du code de conduite (distribution, formation, système de « whistleblowing » sur les violations du code).

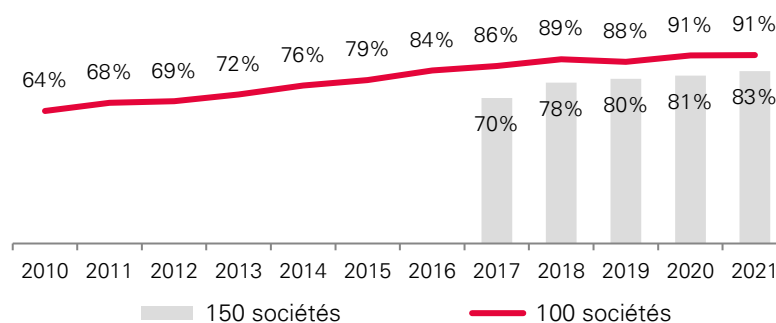
Ethos constate que les pratiques des sociétés cotées en Suisse en matière de code de conduite ont connu une évolution très positive, puisqu'à fin 2020, 82% des 150 sociétés de l'univers EEP Suisse en ont un. En revanche, il reste encore beaucoup à faire au niveau de la couverture dans le code des différents enjeux auxquels fait face la société, ainsi qu'au niveau de l'information publiée par les entreprises sur la mise en œuvre du code.

### APERÇU DES RÉSULTATS

#### Codes de conduite : Progression constante

Une très large majorité des sociétés publient désormais leur code de conduite sur leur site internet. On constate une belle évolution parmi les plus petites sociétés depuis 2017 lorsqu'Ethos a élargi l'univers de dialogue aux 150 sociétés.

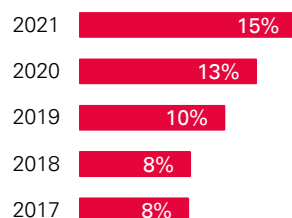
Graphique 13 : Pourcentage de sociétés publiant un code de conduite



#### Information insuffisante sur la mise en œuvre du code de conduite

La mise en œuvre du code de conduite est un élément essentiel. Pour juger de la qualité de la mise en œuvre du code de conduite, les sociétés devraient publier des informations spécifiques sur la responsabilité de la mise en œuvre, la traduction du code, le pourcentage de collaborateurs formés, le nombre de violations reportées et sur les systèmes d'audit et de compliance au code. A fin 2021, parmi les 124 sociétés qui ont un code de conduite public, seules 15% (19 sociétés) respectent les bonnes pratiques en matière de mise en œuvre de leur code de conduite, ce qui est largement insuffisant.

Graphique 14 : Pourcentage de sociétés respectant les bonnes pratiques en matière de mise en œuvre du code de conduite



## B.3 Politique de rémunération des instances dirigeantes

OBJECTIFS À ATTEINDRE	APERÇU DES RÉSULTATS																																																			
<p>Le dialogue en matière de rémunérations vise des améliorations sur trois niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Transparence du système de rémunération du conseil d'administration et de la direction générale ;</li> <li>– Introduction de critères de performance environnementaux et sociaux pour autant qu'ils soient quantitatifs, transparents, ambitieux et audités ;</li> <li>– Structure et montants des rémunérations versées au conseil d'administration et à la direction générale ;</li> <li>– Publication dans l'ordre du jour de l'assemblée générale des montants maximum à payer, avec la décomposition (CEO, autres exécutifs, salaire de base, bonus annuel, variable à long terme, autres rémunérations).</li> </ul>	<h3>Amélioration des plans à long terme</h3> <p>Lorsque la rémunération variable est importante, une partie devrait être orientée vers le futur afin d'inciter les membres de la direction générale à créer de la valeur à long terme. Ainsi, l'attribution définitive d'une partie de cette rémunération devrait dépendre de critères de performance mesurés sur plusieurs années. Les plans à long terme sans critères de performance devraient être évités. Parmi les 100 plus grandes sociétés, entre 2010 et 2020, la part des sociétés ayant des plans à long terme entièrement liés à la performance a presque triplé.</p> <p><b>Graphique 15 : Sociétés avec plans à long terme entièrement liés à la performance</b></p> <table border="1"> <caption>Graphique 15 : Sociétés avec plans à long terme entièrement liés à la performance</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>150 sociétés (%)</th> <th>100 sociétés (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2009</td><td></td><td>16%</td></tr> <tr><td>2010</td><td></td><td>19%</td></tr> <tr><td>2011</td><td></td><td>19%</td></tr> <tr><td>2012</td><td></td><td>21%</td></tr> <tr><td>2013</td><td></td><td>28%</td></tr> <tr><td>2014</td><td></td><td>32%</td></tr> <tr><td>2015</td><td></td><td>41%</td></tr> <tr><td>2016</td><td>31%</td><td>42%</td></tr> <tr><td>2017</td><td>37%</td><td>49%</td></tr> <tr><td>2018</td><td>37%</td><td>51%</td></tr> <tr><td>2019</td><td>41%</td><td>52%</td></tr> <tr><td>2020</td><td>43%</td><td>51%</td></tr> </tbody> </table> <p><b>Progression du nombre de sociétés qui utilisent des critères de performance relatifs pour déterminer la rémunération variable</b></p> <p>Ethos est d'avis que la rémunération variable des membres de la direction générale doit dépendre d'une combinaison équilibrée de critères de performance absolus (propres à l'entreprise), mais aussi relatifs (comparés à un groupe de référence). Ceci permet de mieux aligner la rémunération avec la performance de l'entreprise, en « neutralisant » la partie de performance due à l'évolution du marché dans son ensemble et non à l'entreprise elle-même. La part des sociétés qui utilisent des critères de performance relatifs pour déterminer la rémunération variable à côté de critères absolus a fortement augmenté dans les cinq dernières années, mais reste globalement insuffisante. De tels critères sont utilisés essentiellement pour les plans à long terme.</p> <p><b>Graphique 16 : Sociétés utilisant des critères de performance relatifs pour déterminer la rémunération variable</b></p> <table border="1"> <caption>Graphique 16 : Sociétés utilisant des critères de performance relatifs pour déterminer la rémunération variable</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2020</td><td>37%</td></tr> <tr><td>2019</td><td>34%</td></tr> <tr><td>2018</td><td>26%</td></tr> <tr><td>2017</td><td>28%</td></tr> <tr><td>2016</td><td>24%</td></tr> </tbody> </table>	Année	150 sociétés (%)	100 sociétés (%)	2009		16%	2010		19%	2011		19%	2012		21%	2013		28%	2014		32%	2015		41%	2016	31%	42%	2017	37%	49%	2018	37%	51%	2019	41%	52%	2020	43%	51%	Année	Pourcentage	2020	37%	2019	34%	2018	26%	2017	28%	2016	24%
Année	150 sociétés (%)	100 sociétés (%)																																																		
2009		16%																																																		
2010		19%																																																		
2011		19%																																																		
2012		21%																																																		
2013		28%																																																		
2014		32%																																																		
2015		41%																																																		
2016	31%	42%																																																		
2017	37%	49%																																																		
2018	37%	51%																																																		
2019	41%	52%																																																		
2020	43%	51%																																																		
Année	Pourcentage																																																			
2020	37%																																																			
2019	34%																																																			
2018	26%																																																			
2017	28%																																																			
2016	24%																																																			

## B.4 Responsabilité fiscale

### OBJECTIFS À ATTEINDRE

Ethos considère qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration des sociétés cotées en bourse d'établir une stratégie fiscale responsable en s'engageant à payer leurs impôts dans les pays où elles ont des activités et où elles réalisent des bénéfices. Ethos considère également que les sociétés dont le modèle d'affaires repose sur l'optimisation fiscale agressive sont davantage vulnérables aux changements de régimes fiscaux que celles qui s'en tiennent aux règles de bonne pratique.

Le thème de la responsabilité fiscale figure au programme de l'EEP Suisse depuis 2018. L'Ethos Engagement Paper sur la thématique a été envoyé aux présidents des sociétés incluses dans l'univers EEP Suisse fin 2017.

Les cinq principes d'Ethos en matière de politique fiscale responsable sont les suivants :

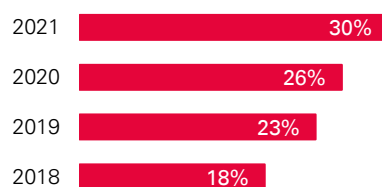
1. La responsabilité de la stratégie fiscale est du ressort du conseil d'administration ;
2. Les principes de responsabilité fiscale sont intégrés dans le code de conduite de l'entreprise (ou au moins dans un document spécifique disponible publiquement) ;
3. La société paie ses impôts là où la valeur économique est générée ;
4. Les opérations intra-groupe sont réalisées aux conditions du marché ;
5. La société publie le montant des impôts versés, pays par pays.

### APERÇU DES RÉSULTATS

#### Progrès sensibles depuis 2018

Depuis l'introduction de ce thème en 2018, la part des sociétés publiant des informations concernant leur responsabilité fiscale progresse régulièrement. En 2021, 45 sociétés (contre 40 en 2020) incluses dans l'univers de dialogue d'Ethos ont publié des informations sur leur politique fiscale. Si la marge d'amélioration reste importante, l'augmentation de la transparence constatée montre l'impact positif du dialogue conduit par Ethos sur cette nouvelle thématique.

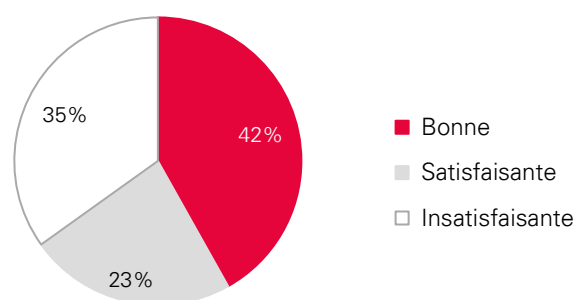
Graphique 17 : Sociétés publiant des informations sur la responsabilité fiscale



#### Transparence en matière de politique fiscale

Parmi les sociétés qui publient des informations sur leur politique fiscale, la qualité de ces informations est jugée bonne ou satisfaisante dans 65% des cas (contre 54% une année auparavant). Pour l'ensemble des sociétés dont la transparence s'est améliorée ces dernières années, Ethos entretient un dialogue régulier (ABB, Bell Food Group, Credit Suisse Group, Dätwyler, dormakaba, Georg Fischer, Julius Bär, Partners Group, Sika, Swiss Re et Zurich Insurance).

Graphique 18 : Qualité des informations publiées sur la responsabilité fiscale



## B.5 Responsabilité numérique

### OBJECTIFS À ATTEINDRE

La responsabilité numérique est le thème de dialogue introduit pour 2021. Le sujet étant nouveau, le dialogue se concentre d'abord sur les 48 sociétés du SMI Expanded. Dans le cadre de cette thématique, Ethos a publié et envoyé un « Engagement Paper » aux présidents des sociétés recensant les différents enjeux de la numérisation pour les entreprises et dressant une liste de 7 attentes en matière de responsabilité numérique.

En parallèle, une étude a été réalisée sur la base d'un questionnaire envoyé aux sociétés afin de pouvoir mesurer le niveau de respect des entreprises par rapport aux 7 attentes d'Ethos en matière de responsabilité numérique.

1. Mettre en place un code de responsabilité numérique ;
2. Assurer une transparence auprès des parties prenantes sur les pratiques et l'empreinte numériques ;
3. Respecter les plus hauts standards en matière de traitement et de protection des données ;
4. Mettre en place des principes éthiques d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) ;
5. Exclure les activités sensibles liées à la numérisation ;
6. Assurer une transition sociale juste et responsable ;
7. Contribuer à réduire l'empreinte environnementale de la technologie numérique.

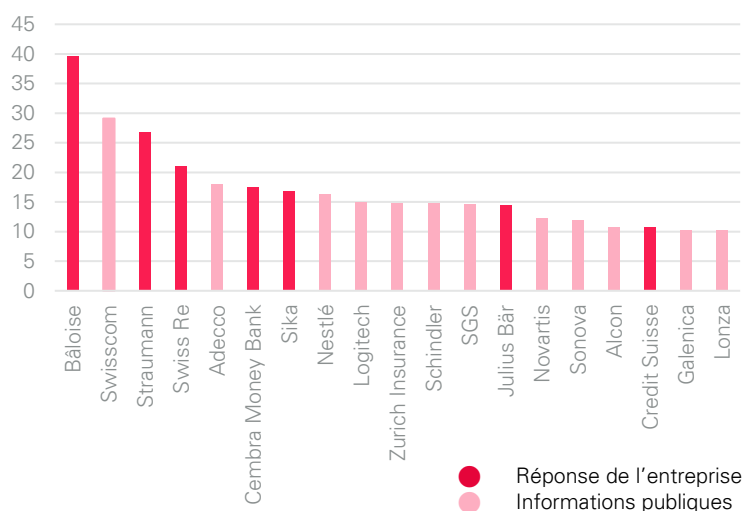
### APERÇU DES RÉSULTATS

#### Un niveau de transparence très faible

En raison de la nouveauté du sujet de la responsabilité numérique pour les sociétés et de leur faible niveau de transparence, Ethos a décidé de conduire une première étude publique sur la base d'un questionnaire envoyé aux 48 sociétés visées par l'engagement. Pour conduire ce premier recensement des pratiques des sociétés suisses et construire une première base de dialogue, Ethos a mandaté la société britannique EthicsGrade, spécialisée dans les questions de responsabilité numérique. Parallèlement à l'envoi du questionnaire, les analystes d'EthicsGrade ont rempli de leur côté le questionnaire pour chaque société visée sur la base des informations publiques. Le but de cette démarche est de mesurer l'écart entre les informations publiques et les pratiques effectives des sociétés. L'ensemble des résultats de cette première étude a été publié en janvier 2022 sur le site internet d'Ethos.

Sur les 48 sociétés visées, seules 12 ont répondu au questionnaire. Ces sociétés ont en règle générale des scores supérieurs aux sociétés qui ont été évaluées seulement sur la base des données publiques. Les résultats de cette première étude montrent que, dans l'ensemble, les sociétés du SMI Expanded obtiennent des scores très faibles oscillant entre 40 sur 100 pour la meilleure (Bâloise) et 1.3 sur 100 pour la moins bonne société (EMS-Chemie). Ethos a planifié un webinar fin février 2022 avec les sociétés concernées par l'étude pour présenter les résultats et prévoit de reconduire l'étude en 2022.

Graphique 19 : Score de responsabilité numérique des 20 meilleures sociétés analysées



L'étude détaillée est disponible sous le lien suivant :



## C. Conditions de travail et respect des droits humains

### OBJECTIFS À ATTEINDRE

La gestion des ressources humaines et conditions de travail est un élément clé de la stratégie ESG des entreprises. Il est attendu des sociétés qu'elles mettent en place une politique transparente qui confirme que ces enjeux sont identifiés et gérés de manière exemplaire.

Il faut notamment veiller à ce que ces politiques soient également appliquées aux employés des entreprises de la chaîne d'approvisionnement, situées souvent dans des pays émergents. Cela suppose que les entreprises établissent une stratégie claire pour gérer ces enjeux, notamment par la mise en place d'un code de conduite spécifique pour leurs fournisseurs. Pour s'assurer que ces mesures sont bien mises en œuvre, les sociétés doivent procéder à des audits réguliers de leurs fournisseurs. Les attentes d'Ethos vis-à-vis des entreprises sont les suivantes :

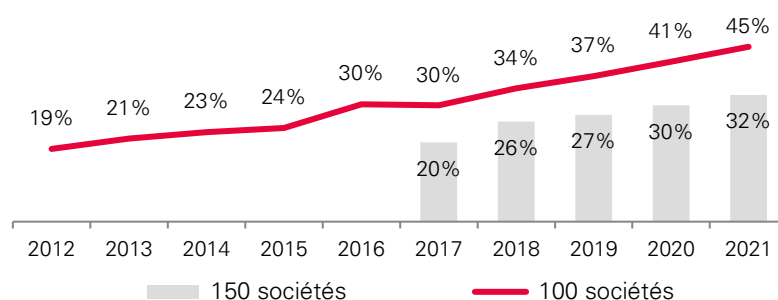
- Politique transparente en matière de droits des travailleurs ;
- Publication d'indicateurs sur le ressources humaines (accidents, fatalités, taux de rotation, diversité, satisfaction, etc.) ;
- Publication d'un code de conduite pour les fournisseurs ;
- Mise en place d'un devoir de diligence, notamment concernant la question du respect des droits humains.

### APERÇU DES RÉSULTATS

#### Politique en matière de droits des travailleurs

Le respect des droits humains et du travail est un principe fondamental auquel devraient adhérer toutes les sociétés, faute de quoi elles peuvent encourir des risques financiers et de réputation matériels. Ceci est d'autant plus important lorsqu'elles ont des opérations et des chaînes de fournisseurs longues et complexes dans les pays émergents. Mettre en place une diligence raisonnable de manière suivie permet de s'assurer de la bonne mise en œuvre des conditions nécessaires pour prévenir ou atténuer ces risques et éviter les coûts y associés. Des progrès peuvent être constatés au cours des dernières années. Cependant, seulement un tiers des sociétés non financières de l'univers disposent actuellement d'une politique satisfaisante.

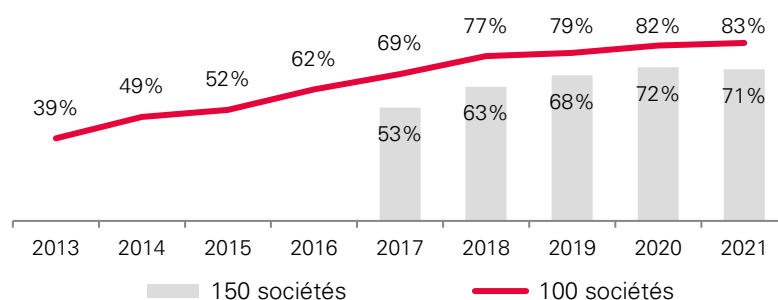
**Graphique 20 : Sociétés non financières ayant une politique satisfaisante en matière de droits des travailleurs (travail des enfants, travail forcé, etc.)**



#### Exigences vis-à-vis des fournisseurs

Les conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement peuvent constituer des violations des droits humains. Il est donc important que les sociétés aient mis en place des systèmes permettant de mesurer la performance de leurs fournisseurs en matière de durabilité, notamment en matière de droits humains et de santé et sécurité au travail.

**Graphique 21 : Sociétés non financières ayant des exigences envers leurs fournisseurs couvrant les employés**



## D. Reporting environnemental et social

OBJECTIFS À ATTEINDRE	APERÇU DES RÉSULTATS																																																															
<p>Depuis 2006, Ethos encourage les sociétés à publier des données environnementales et sociales dans le cadre de leur reporting annuel. Ethos attache une importance majeure à ce thème, car ces informations permettent de comprendre la stratégie de la société en matière extra-financière et d'évaluer sa performance. Elles permettent aussi de comprendre comment sont gérés les risques extra-financiers par les entreprises.</p> <p>Le contre-projet à l'initiative sur les multinationales responsables prévoit une obligation de reporting environnemental et social pour les sociétés cotées. Cela est une bonne nouvelle, car encore trop d'entreprises cotées n'ont pas un niveau de transparence adéquat. Cependant, même avec l'entrée en vigueur de l'obligation légale, il sera nécessaire de maintenir le dialogue avec les sociétés pour leur demander que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le rapport respecte un standard de reporting reconnu comme les standards de la « Global Reporting Initiative » (GRI) ;</li> <li>- Le rapport couvre les enjeux principaux de l'entreprise ;</li> <li>- Les parties prenantes participent à l'analyse de matérialité ;</li> <li>- Le rapport soit audité.</li> </ul>	<h3>Reporting selon le GRI</h3> <p>Le reporting environnemental et social est très important pour les investisseurs qui souhaitent intégrer la durabilité dans leur processus d'investissement. Le contre-projet à l'initiative sur les multinationales responsables rendra obligatoire la divulgation des informations environnementales et sociales pertinentes. A ce stade, la loi ne prévoit pas d'imposer un standard de reporting ou une vérification des informations publiées. Pour Ethos, ces deux points sont essentiels et nécessiteront de continuer d'engager le dialogue sur le sujet avec les entreprises. En 2021, on note à nouveau une augmentation du nombre de sociétés qui publient un rapport de durabilité en respectant le GRI, notamment auprès des plus petites sociétés avec lesquelles Ethos a abordé cette thématique dans le passé.</p> <h4>Graphique 22 : Sociétés suivant les standards GRI</h4> <table border="1"> <caption>Graphique 22 : Sociétés suivant les standards GRI</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>150 sociétés (%)</th> <th>100 sociétés (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2010</td><td>24%</td><td>24%</td></tr> <tr><td>2011</td><td>29%</td><td>29%</td></tr> <tr><td>2012</td><td>33%</td><td>33%</td></tr> <tr><td>2013</td><td>38%</td><td>38%</td></tr> <tr><td>2014</td><td>40%</td><td>40%</td></tr> <tr><td>2015</td><td>39%</td><td>39%</td></tr> <tr><td>2016</td><td>38%</td><td>38%</td></tr> <tr><td>2017</td><td>28%</td><td>36%</td></tr> <tr><td>2018</td><td>29%</td><td>38%</td></tr> <tr><td>2019</td><td>31%</td><td>40%</td></tr> <tr><td>2020</td><td>39%</td><td>49%</td></tr> <tr><td>2021</td><td>45%</td><td>53%</td></tr> </tbody> </table> <h4>Vérification externe</h4> <p>Ethos encourage les sociétés à faire appel à un organisme de contrôle externe et indépendant pour vérifier leur reporting extra-financier. Ce processus permet de renforcer la crédibilité des informations. L'audit peut être complet (« vérification complète »), ou alors limité à la vérification de certains indicateurs comme, par exemple, les émissions de CO<sub>2</sub>e (« vérification partielle »). Seulement 42 sociétés de l'univers EEP Suisse procèdent à une vérification d'au moins une partie de leur reporting.</p> <h4>Graphique 23 : Vérification externe et indépendante du reporting extra-financier</h4> <table border="1"> <caption>Graphique 23 : Vérification externe et indépendante du reporting extra-financier</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Vérification complète</th> <th>Vérification partielle</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2021</td><td>13</td><td>29</td><td>42</td></tr> <tr><td>2020</td><td>11</td><td>25</td><td>36</td></tr> <tr><td>2019</td><td>11</td><td>25</td><td>36</td></tr> <tr><td>2018</td><td>12</td><td>20</td><td>32</td></tr> <tr><td>2017</td><td>11</td><td>23</td><td>34</td></tr> </tbody> </table>	Année	150 sociétés (%)	100 sociétés (%)	2010	24%	24%	2011	29%	29%	2012	33%	33%	2013	38%	38%	2014	40%	40%	2015	39%	39%	2016	38%	38%	2017	28%	36%	2018	29%	38%	2019	31%	40%	2020	39%	49%	2021	45%	53%	Année	Vérification complète	Vérification partielle	Total	2021	13	29	42	2020	11	25	36	2019	11	25	36	2018	12	20	32	2017	11	23	34
Année	150 sociétés (%)	100 sociétés (%)																																																														
2010	24%	24%																																																														
2011	29%	29%																																																														
2012	33%	33%																																																														
2013	38%	38%																																																														
2014	40%	40%																																																														
2015	39%	39%																																																														
2016	38%	38%																																																														
2017	28%	36%																																																														
2018	29%	38%																																																														
2019	31%	40%																																																														
2020	39%	49%																																																														
2021	45%	53%																																																														
Année	Vérification complète	Vérification partielle	Total																																																													
2021	13	29	42																																																													
2020	11	25	36																																																													
2019	11	25	36																																																													
2018	12	20	32																																																													
2017	11	23	34																																																													



## E. Etudes de cas

### Credit Suisse Group

En préambule de l'assemblée générale, Ethos a rapidement fait savoir son opposition à la décharge et aux rémunérations pour l'année 2020 au regard des pertes colossales enregistrées par la banque dans les affaires Archegos et Greensill. Quelques jours après la communication d'Ethos, Credit Suisse a fait savoir qu'elle ne soumettrait finalement ni la décharge ni les rémunérations variables de la direction générale au vote des actionnaires. En parallèle, Ethos a adressé une liste de questions au conseil d'administration pour comprendre les origines des dysfonctionnements ayant conduit la banque dans ces affaires et évaluer la responsabilité du conseil d'administration et du président sortant. La banque a répondu en détail à ces questions dans le procès-verbal de l'assemblée générale.

Finalement, en collaboration avec l'ONG britannique ShareAction et d'autres actionnaires de Credit Suisse, Ethos a adressé une demande à la banque lors de l'assemblée générale pour qu'elle renforce sa politique en matière de financement des énergies fossiles.

Ethos a pu rencontrer le nouveau président du conseil, M. Antonio Horta, en septembre 2021 pour réitérer ses demandes de renforcement de la gestion des risques, de réduction de la banque d'investissement, d'une amélioration du système de rémunération et de planification d'une sortie du financement des énergie fossiles.

En novembre 2021, Credit Suisse a publié une nouvelle politique en matière de financement de l'industrie du charbon. La banque s'est engagé à durcir progressivement les critères d'exclusion pour ses clients opérant dans ce secteur (avec un objectif final fixé pour 2030). Avec cette nouvelle politique, la banque devra désormais s'assurer que le chiffre d'affaires provenant des activités liées à l'extraction de charbon et à la production d'électricité à base de charbon des nouveaux clients ou de ceux existant ne dépassent pas un certain seuil (celui-ci sera abaissé progressivement jusqu'à 5% en 2030). De plus, la banque exigera de ses clients d'avoir une stratégie de transition énergétique avant qu'elle ne fournisse de service de financement pour leurs activités.

En décembre 2021, Ethos a tenu à s'entretenir une nouvelle fois avec la société afin de clarifier quelles sont les mesures des clients qui seront acceptées

comme faisant progresser la transition énergétique. Ethos attend également que la banque renforce ses exigences dans le cadre du financement de ses clients actifs dans l'ensemble des énergies fossiles.

### Holcim

Au cours des dernières années, un accent particulier a été mis sur la stratégie de l'entreprise en matière de changement climatique. En effet, en tant que leader mondial de la production de ciment, Holcim figure également parmi les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre au niveau mondial. La société fait partie des sociétés visées par l'initiative « Climate Action 100+ ». Ethos a été désigné aux côtés d'Hermes EOS pour mener le dialogue avec Holcim.

Dans ce cadre, parallèlement à son dialogue discret avec la présidence de Holcim, Ethos est intervenu lors des assemblées générales 2018 et 2019 pour demander à l'entreprise d'accélérer ses efforts en matière climatique, en présentant les demandes des investisseurs réunis au sein de l'initiative « Climate Action 100+ » :

- Renforcer les compétences et la responsabilité du CA en matière de durabilité ;
- Fixer des objectifs de réduction des émissions compatibles avec l'Accord de Paris (Science Based Targets) sur l'ensemble de la chaîne de valeur ;
- Renforcer les dépenses dans le domaine de la recherche et du développement pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> dans la production du ciment ;
- Mettre en place un reporting selon les recommandations de la « Taskforce on Climate-related Financial Disclosures » (TCFD) ;
- Lier une partie des rémunérations variables à long terme aux objectifs de réduction des émissions.

Après plusieurs rencontres et un dialogue intensif, Holcim a fait plusieurs annonces au cours des deux dernières années répondant en partie aux demandes formulées par Ethos depuis plusieurs années :

- Septembre 2019 : Nomination de la première « Chief Sustainability Officer » au sein de la direction générale.
- Décembre 2019 : Holcim annonce des objectifs de réduction de CO<sub>2</sub> qui sont validés par la « Science Based Targets initiative » comme étant compatibles avec l'Accord de Paris.

Au cours d'une rencontre en décembre 2019 avec le président du CA ainsi que la « Chief Sustainability Officer », Ethos a encouragé Holcim à poursuivre les efforts, envisager l'adoption d'un objectif « net zero emissions by 2050 » et lier une partie de la rémunération variable de la direction générale aux objectifs de réduction de CO<sub>2</sub>.

En 2020, Holcim a tenu ses engagements et a en effet annoncé la mise en place de nouveaux critères de durabilité dans le cadre du plan de rémunération à long terme qui entrent en vigueur à partir de 2021. En septembre 2020, Holcim a annoncé son objectif de « net zero emissions by 2050 » et, dans ce cadre, a renforcé son objectif 2030 de réduction des émissions de 520 kg CO<sub>2</sub>e / tonne de ciment à 475 kg CO<sub>2</sub>e / tonne de ciment (les émissions en 2019 étaient de 560 kg CO<sub>2</sub>e/ tonne de ciment). Cet objectif a été validé comme étant « well below 2° » par la SBTi.

Pour s'assurer qu'Holcim respecte ses objectifs ambitieux, Ethos a demandé en décembre 2021 au conseil d'administration de soumettre son plan de progrès climatique au vote de l'assemblée générale (« Say on Climate »). En parallèle, Ethos a préparé une résolution d'actionnaires pour demander un changement statutaire dans le cas où le conseil d'administration ne souhaitait pas organiser volontairement un tel vote. Le dépôt de la résolution n'a finalement pas été nécessaire, le conseil d'administration ayant approuvé à l'unanimité l'organisation d'un tel vote. Cependant, le conseil a demandé à Ethos un délai d'une année pour pouvoir préparer une stratégie et une feuille de route détaillée pour atteindre son objectif de réduction des émissions. Les actionnaires pourront se prononcer dans le cadre de l'assemblée générale 2022 sur le rapport de transition climatique de la société.

En avril 2021, Holcim a répondu favorablement à une autre demande d'Ethos, à savoir publier sur son site internet un rapport passant en revue la compatibilité de ses adhésions à des organisations professionnelles avec ses ambitions climatiques.

En octobre 2021, Holcim a annoncé son nouvel objectif de réduction des émissions compatible

avec un réchauffement à 1.5° à l'horizon 2050 en se fixant de nouveaux objectifs de réduction incluant le domaine 3.

En novembre 2021, lors de la journée des investisseurs, Holcim a annoncé un plan d'investissement de CHF 500 millions (CAPEX) pour les différents projets liés aux objectifs de durabilité du groupe. Durant cette même journée des investisseurs, Holcim a annoncé s'être fixé un nouvel objectif concernant son ciment « bas carbone » qui devrait atteindre 25% des ventes de la division « béton prêt à l'emploi » contre moins de 5% en 2021.

Si Ethos se réjouit des progrès et de la stratégie d'Holcim, des doutes importants subsistent sur la capacité de la société à réduire ses émissions après 2030. En effet, une grande partie de la réduction des émissions dépend de la capacité de la société à déployer des solutions de capture et de stockage du CO<sub>2</sub> émis lors du processus de fabrication. Ethos a demandé à la société de mieux quantifier l'impact des différentes mesures sur l'atteinte des objectifs de réduction.

## Nestlé

Depuis quatre ans, Ethos a mis la priorité, dans son dialogue avec Nestlé, sur le thème du changement climatique. En effet, dans le cadre de l'initiative internationale « Climate Action 100+ » qui vise un dialogue constructif avec les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre, Ethos a été choisi pour mener le dialogue avec Nestlé.

Dans ce cadre, parallèlement à son dialogue discret avec la présidence et la direction de Nestlé sur les questions de gouvernance, Ethos est intervenu au cours des assemblées générales 2018 et 2019 pour demander à la société de concrétiser les demandes des investisseurs réunis au sein de l'initiative « Climate Action 100+ » qui prévoit notamment les éléments suivants :

- Renforcer les compétences et la responsabilité du CA en matière de durabilité ;
- Fixer des objectifs de réduction des émissions compatibles avec l'Accord de Paris sur l'ensemble de la chaîne de valeur (y compris la chaîne d'approvisionnement qui concentre plus de 70% des émissions de CO<sub>2</sub> de Nestlé) ;
- Mettre en place un reporting selon les recommandations de la « Taskforce on Climate-related Financial Disclosures » (TCFD) ;

- Lier une partie des rémunérations variables à long terme aux objectifs de réduction des émissions.

Ethos et Nestlé ont eu de nombreux échanges au cours des dernières années sur les questions climatiques. Nestlé a confirmé que le plan de rémunération 2021 serait adapté pour tenir compte d'objectifs environnementaux et sociaux. En outre, début décembre 2020, Nestlé a publié sa feuille de route pour concrétiser son objectif de neutralité carbone. La feuille de route détaille les actions que Nestlé prendra pour réduire drastiquement ses émissions de CO<sub>2</sub>.

Pour s'assurer que Nestlé respecte ses objectifs ambitieux, Ethos a demandé en décembre 2020 au président du conseil d'administration de soumettre la stratégie climatique de la société au vote des actionnaires (« Say on Climate »). En parallèle, Ethos a préparé une résolution d'actionnaires pour demander un changement statutaire dans le cas où le conseil d'administration ne souhaitait pas organiser volontairement un tel vote. En février 2021, le conseil d'administration de Nestlé a confirmé à Ethos qu'il ne souhaitait pas entrer en matière. Ethos et sept caisses de pension suisses ont ainsi déposé une résolution d'actionnaires à l'assemblée générale 2021 de Nestlé pour demander d'organiser un tel vote. A la suite du dépôt de cette résolution, la société a revu sa position et accepté de soumettre sa stratégie climatique au vote consultatif lors de son assemblée générale du 15 avril 2021. Ethos a accepté le compromis et retiré sa résolution d'actionnaire. Les actionnaires de Nestlé ont accepté la stratégie climatique de la société à près de 95%. Ethos a également recommandé d'approuver la stratégie tout en soulevant plusieurs points nécessitant des clarifications, notamment sur la contribution concrète de la reforestation à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de la société.

Plusieurs discussions ont eu lieu en 2021 avec la société et des améliorations de la stratégie climatique et du rapport sur la transition climatique devraient être effectuées en 2022.

### Stadler Rail

Ethos a débuté son engagement avec le groupe Stadler Rail dès la première assemblée générale suivant l'introduction en bourse du groupe (en avril 2019). Plusieurs progrès ont été réalisés depuis, avec notamment la publication d'un premier rapport de durabilité ainsi que l'amélioration de la transparence du rapport de rémunération en 2020.

Au vu des derniers événements qu'a connus Stadler Rail, les sujets de gouvernance ont été maintes fois abordés durant les échanges avec le groupe cette année. En effet, depuis le départ du CEO en mai 2020 en raison de divergences d'opinion sur la stratégie, le président du conseil d'administration occupe le rôle de CEO « ad interim ». Par conséquent, Ethos a tenu une conférence téléphonique avec le groupe afin de d'évoquer l'avancement du plan de succession car aucune information à ce sujet n'avait été publiée avant l'assemblée générale 2021.

Durant cet échange, le président du conseil d'administration a confirmé que le processus de recherche d'un nouveau CEO était en cours. Ethos a pu alors soutenir la réélection du président du conseil sous réserve de la publication du plan de succession. Stadler Rail a tenu compte de cette demande et des informations ont été publiées dans le procès-verbal de l'assemblée générale 2021. En 2022, Ethos entend s'entretenir à nouveau avec Stadler Rail pour obtenir des informations sur l'avancement du recrutement avant d'émettre ses positions de votes pour l'assemblée générale 2022.

Concernant les sujets de durabilité, le groupe s'est engagé à effectuer une analyse de matérialité, à fixer des objectifs climatiques couvrant tous les sites de production ainsi qu'à publier une stratégie de durabilité dans son prochain rapport de durabilité.

En juillet 2021, Ethos s'est rendu au siège du groupe afin de discuter des améliorations potentielles dans ce domaine. Ethos a suggéré l'intégration des émissions CO<sub>2</sub> en termes absolus dans le rapport annuel afin d'améliorer la comparabilité avec les autres entreprises du secteur. D'autre part, Ethos a évoqué l'utilisation d'énergies renouvelables et a suggéré au groupe de fixer des objectifs de réductions des émissions CO<sub>2</sub> compatibles avec scénario de réchauffement limité à 1.5° et approuvés par la SBTi.

# Annexe 1 : Sociétés analysées

Société	Domicile	Indice 1.1.2021	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
ABB	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Alcon	Fribourg (FR)	SMI	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
Credit Suisse Group	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Geberit	Rapperswil-Jona (SG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Givaudan	Vernier (GE)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Holcim	Zug (ZG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lonza	Basel (BS)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Nestlé	Vevey/Cham (VD/ZG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Novartis	Basel (BS)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Partners Group	Baar (ZG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Richemont	Bellevue (GE)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Roche	Basel (BS)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SGS	Genève (GE)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Sika	Baar (ZG)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swatch Group	Neuchâtel (NE)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swiss Life	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	SMI	✓	✓	✓
Swiss Re	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swisscom	Ittigen (BE)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
UBS	Zürich/Basel (ZH/BS)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Zurich Insurance	Zürich (ZH)	SMI	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Adecco	Zürich (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ams-Osram	Unterpremstätten (Autriche)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Bäloise	Basel (BS)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Barry Callebaut	Zürich (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
BB Biotech	Schaffhausen (SH)	SMIM	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
Cembra Money Bank	Zürich (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Clariant	Muttenz (BL)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Dufry	Basel (BS)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ems-Chemie	Domat / Ems (GR)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Flughafen Zürich	Kloten (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Galenica	Bern (BE)	SMIM	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-
Georg Fischer	Schaffhausen (SH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Helvetia	St. Gallen (SG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Julius Bär	Zürich (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Kühne + Nagel	Schindellegi (SZ)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lindt & Sprüngli	Kilchberg (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Logitech	Apples (VD)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
OC Oerlikon	Pfäffikon (SZ)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
PSP Swiss Property	Zug (ZG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Schindler	Hergiswil (NW)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SIG Combibloc	Neuhausen am Rheinfall (SH)	SMIM	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
Sonova	Stäfa (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Straumann	Basel (BS)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swiss Prime Site	Olten (SO)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Tecan	Männedorf (ZH)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Temenos	Genève (GE)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VAT Group	Sennwald (SG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
Vifor Pharma	St. Gallen (SG)	SMIM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Aevis Victoria	Fribourg (FR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
Allreal	Baar (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Also	Emmen (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
APG SGA	Genève (GE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Arbonia	Arbon (TG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Aryzta	Schlieren (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ascom	Baar (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	✓
Autoneum	Winterthur (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Bachem	Bubendorf (BL)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Banque Cant. de Genève	Genève (GE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Banque Cant. du Valais	Sion (VS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Banque Cant. Vaudoise	Lausanne (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Basellandschaftliche KB	Liestal (BL)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Basilea	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Basler KB	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Belimo	Hinwil (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Société	Domicile	Indice 1.1.2021	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Bell Food Group	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Bellevue Group	Küsnacht (ZH)	Autres	✓	-	-	✓	-	-	-	-	-	-
Berner KB	Bern (BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
BKW	Bern (BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
BNS	Zürich/Bern (ZH/BE)	Autres	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
Bobst	Mex (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bossard	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-
Bucher Industries	Niederweningen (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Burkhardt Compression	Winterthur (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Burkhalter Holding	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Bystronic	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Calida	Oberkirch (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
Cassiopea*	Lainate (Italie)	Autres	✓	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coltene	Altstätten (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Comet Holding	Flamatt (FR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Cosmo Pharma.	Amsterdam (Pays-Bas)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Dätwyler	Altdorf (UR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
DKSH	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
dormakaba	Rümlang (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
EFG International	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Emmi	Luzern (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Evolva	Reinach (BL)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Forbo	Baar (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fundamenta Real Estate	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
GAM Holding	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Graubündner KB	Chur (GR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Gurit	Wattwil (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
HIAG Immobilien	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Huber+Suhner	Herisau (AR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Hypothekarbank Lenzburg	Lenzburg (AG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Idorsia	Allschwil (BL)	Autres	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-
Implenia	Dietlikon (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Inficon	Bad Ragaz (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Interroll	Sant' Antonino (TI)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Intershop	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Investis	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	-	-	✓	-	-	-	-	-
Jungfraubahn	Interlaken (BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Kardex	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Komax	Dierikon (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	✓
Landis+Gyr Group	Cham (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-
Lem	Fribourg (FR)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Leonteq	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Liechtensteinische LB	Vaduz (Liechtenstein)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Luzerner KB	Luzern (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Medacta Group	Castel San Pietro (TI)	Autres	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
Metall Zug	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Meyer Burger	Thun (BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
mobilezone	Rotkreuz (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Mobimo	Luzern (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Molecular Partners	Schlieren (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Novavest Real Estate	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
Orior	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Peach Property Group	Zürich (ZH)	Autres	✓	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Phoenix Mecano	Stein am Rhein (SH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pierer Mobility	Wels (Autriche)	Autres	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-
Plazza	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Relief Therapeutics	Genève (GE)	Autres	✓	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rieter	Winterthur (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Romande Energie	Morges (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Schweiter Technologies	Steinhausen (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Sensirion Holding	Stäfa (ZH)	Autres	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-
SF Urban Properties	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
SFS Group	Heerbrugg (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Siegfried	Zofingen (AG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
SoftwareOne Holding	Stans (NW)	Autres	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
St.Galler KB	St. Gallen (SG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Stadler Rail	Bussnang (TG)	Autres	✓	✓	-	-	-	-	-	-	-	-
Sulzer	Winterthur (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Swissquote	Gland (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Société	Domicile	Indice 1.1.2021	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Thurgauer KB	Weinfelden (TG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
TX Group	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
U-blox	Thalwil (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Valiant	Luzern (LU)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Valora	Muttenz (BL)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Vaudoise Assurances	Lausanne (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Vetropack	St-Prex (VD)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Vontobel	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VP Bank	Vaduz (Liechtenstein)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	✓
VZ Holding	Zürich (ZH)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-
V-Zug Holding	Zug (ZG)	Autres	✓	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Warteck Invest	Basel (BS)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Ypsomed	Burgdorf (BE)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Zehnder Group	Gränichen (AG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Zug Estates	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	✓	-
Zuger KB	Zug (ZG)	Autres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Zur Rose Group	Steckborn (TG)	Autres	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-	-	-
Acino	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓
Actelion	Allschwil (BL)	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bank Cler	Basel (BS)	-	-	-	-	✓	✓	✓	-	-	✓	✓
Bank J. Safra Sarasin	Basel (BS)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓
Bergbahnen Engelberg-Trübsee-T.	Engelberg (OW)	-	-	-	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
BFW Liegenschaften	Frauenfeld (TG)	-	-	-	-	-	✓	-	-	-	-	-
CEVA Logistics	Baar (ZG)	-	-	-	✓	-	-	-	-	-	-	-
Cham Group	Cham (ZG)	-	-	-	✓	✓	✓	-	-	-	-	-
CPH	Perlen (LU)	-	-	-	✓	-	-	-	-	-	-	-
Feintool International	Lyss (BE)	-	-	-	-	✓	-	-	-	-	-	-
Gategroup	Kloten (ZH)	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓
Hochdorf	Hochdorf (LU)	-	-	-	-	✓	✓	-	-	-	-	-
Hügli	-	-	-	-	-	✓	✓	-	-	-	-	-
IVF Hartmann	Neuhausen am Rheinflall (SH)	-	-	-	-	✓	✓	-	-	-	-	-
Kudelski	Cheseaux-sur-Lausanne (VD)	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Kuoni	Zürich (ZH)	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓
MCH Group	Basel (BS)	-	-	-	-	✓	✓	✓	-	-	-	-
Medartis Holding	Basel (BS)	-	-	-	✓	-	-	-	-	-	-	-
Myriad Group	Zürich (ZH)	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	-	-	-
Nationale Suisse	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓
Newron Pharma.	Bresso (MI)	-	-	-	-	-	✓	✓	-	-	-	-
Nobel Biocare	-	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓
ObsEva	Plan-les-Ouates (GE)	-	-	-	✓	-	-	-	-	-	-	-
Panalpina	Basel (BS)	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pargesa	Genève (GE)	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Private Equity Holding	Zug (ZG)	-	-	-	-	✓	✓	-	-	-	-	-
Santhera Pharma.	Liestal (BL)	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	-	-	-
Schaffner	Luterbach (SO)	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Sunrise	Opfikon (ZH)	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	-	-
Swiss Steel Holding	Luzern (LU)	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	-	-	✓
Syngenta	Basel (BS)	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Transocean	Zug (ZG)	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	✓
Weatherford	Zug (ZG)	-	-	-	-	-	-	-	-	✓	✓	✓
<b>Total</b>			<b>150</b>	<b>150</b>	<b>150</b>	<b>150</b>	<b>140</b>	<b>120</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

\* Société faisant partie de l'univers EEP Suisse au 1<sup>er</sup> janvier 2021, mais qui est sortie de l'indice SPI en cours d'année. Cette société n'est pas prise en compte dans ce rapport.



**Ethos**

Place de Pont-Rouge 1  
Case Postale 1051  
1211 Genève 26  
Suisse

T + 41 22 716 15 55  
F + 41 22 716 15 56

**Bureau de Zurich**

Bellerivestrasse 3  
8008 Zurich  
Suisse

T + 41 44 421 41 11  
F + 41 44 421 41 12

[info@ethosfund.ch](mailto:info@ethosfund.ch)  
[www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch)